

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redirect?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
	11e année. N. 15. 1er avril 1899
	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	12e année. N. 26. 1er février 1900
Adresse	Paris : Masson & Cie éditeur de La Nature, 1900
Collation	1 vol. ([10]-(23-46 [i.e. 24]-[6] p.) ; 27 cm
Nombre de vues	50
Cote	CNAM-BIB P 980 (26)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980.26

12^e ANNÉE.

N^o 26.

8^e Rue 101

1^{er} FÉVRIER 1900.

Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Bruxelles 1897.

Revue Mensuelle

Illustrée

des Applications de la Photographie
à la Science
à l'Art et à l'Industrie

LOUIS GASTINE

Directeur

Docteur G. HODÉE

Secrétaire de la Rédaction



LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE



Administration et Abonnements

MASSON & C^{ie}

Éditeurs de *La Nature*

120, boulevard St-Germain

PARIS



Abonnements :

PAR AN	Paris	6 50
	Départements	7 fr.
	Union Postale	8 fr.

Le Numéro : 0 fr. 60



Direction & Publicité : 156, avenue de Suffren, PARIS. — Téléphone 709-84.

Les abonnements partent de chaque mois, on s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste et chez les principaux libraires du monde entier.

Fabrique de Plaques et Pellicules photographiques

Maison fondée en 1883

J. JOUGLA

Successeur de **E. GRAFFE & J. JOUGLA**

Usines au **PERREUX (Seine)**, 26 et 29, allée de Bellevue

Plaques Négatives

Plaques Diapositives

Instantanées. Etiquette verte
Extra-rapides — rose
Ordinaires. — orange

sur verre ordinaire. }
sur verre douci. } par
sur opales. } développement

Plaques sur verre extra-mince pour appareils à main (se font dans toutes dimensions)

Plaques & Pellicules

spéciales pour la Radiographie

Extrêmement sensibles aux Rayons X

Les Meilleures du Monde entier

Marque déposée

Première Exposition
INTERNATIONALE
de Photographie, Paris, 1892
MÉDAILLE D'OR
la plus haute récompense

Exiger cette marque

Plaques pelliculaires pour la Phototypie

PELLICULES LIBRES POUR NÉGATIFS OU DIAPOSITIFS
en feuilles et en bobines

Châssis à Rouleaux

EXTENSEURS MÉTALLIQUES

pour l'emploi des pellicules

Bureaux et Magasins de Vente 8, avenue Victoria et Paris
5, rue de la Tacherie

Téléphone : 105-75

Près l'Hôtel-de-Ville

Téléphone : 105-75

EN VENTE DANS TOUTES LES MAISONS DE FOURNITURES PHOTOGRAPHIQUES

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner *La Photographie Française* en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

CHAMBRES ET OBTURATEURS THORNTON-PICKARD

Catalogue
franco



CHAMBRES "AMBER" et "RUBY"

Pour opérer à la main ou sur pied

Prix de 80 fr.

Le concours se ferme le 1^{er} septembre

The Thornton-Pickard Manfg Co, Ltd. — Altrincham (Angleterre).

OBTURATEURS

Pose et instantané

Le plus simple et le plus parfait

La plus grande vente du monde

Prix de 16 fr.



CHEMINS DE FER DU NORD

Nord-Express

Le samedi de chaque semaine, un train de Luxe, Nord-Express, circule entre Paris, Berlin et Saint-Petersbourg.

Aller. — Départ de Paris, le samedi à 2 h. 15 soir, arrivée à Berlin le dimanche à 8 h. 40 matin, à St-Petersbourg le lundi, à 3 h. 50 soir.

Retour. — Départ de Saint-Petersbourg, le mardi à 4 h. 55 du soir, arrivée à Berlin le mercredi à 10 h. 42 soir, à Paris, le jeudi, à 3 h. 25 soir.

Objetifs pour la Photographie & Télé-Objetifs

Optique scientifique

F. JARRET

Opticien-Fabricant

Objetif Anastigmat triple F. 77 Le "Gallos"

Construit avec des matières françaises de Mantois

Angle 70°. Série permettant les instantanés les plus rapides

PARIS — 10, rue Bertrand, 10, — PARIS

Envoi du Catalogue franco sur demande

E. LACOUR

Neveu et successeur de
C. BERTHIOT

PARIS — 168, rue Saint-Antoine — PARIS

PRIX DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Eurygraphes anastigmatiques F. 5,4

Trousses anastigmatiques

Envoi du Catalogue sur demande affranchie



SPECIALITÉ D'IMPRESSIONS
EN CHROMO-TYPO-GRAVURE
131, R. DE VAUGIRARD, PARIS

PHOTO

graphes Voyageurs, emportez avec vous

LE GRAPHOL } LITRE 3,50

Révélateur simple à l'Iconozène, poudre blanche unique qu'il suffit de dissoudre sans rien ajouter.

PHOTO

graphes amateurs, pour développer rapidement

des clichés nets, vigoureux et fouillés, employez

LE FLUORÉAL } LITRE 4 F.

Révélateur accéléré et inaltérable, à la Lithine.

MAIS

vous, praticiens plus ou moins exercés, qui cherchez non la rapidité, mais la certitude d'avoir toujours de beaux clichés et d'éviter tout insuccès, continuez l'emploi du

PARFAIT RÉVÉLATEUR } LITRE 4 F.

à l'Hydroquinone et à l'Eosine, corrigeant les écarts de pose.

PHOTO

graphes! Pour avoir de riches tons violets-noirs

VIREZ AU PHOSPHATE D'OR LITRE 2,75

qui se conserve indéfiniment, toutes vos épreuves.

PHOTO

graphes! Pour avoir des tons noirs de gravure,

VIREZ AU PLATINE. LITRE 4 F.

Le bain est inaltérable et sert aussi pour tous papiers.

Se trouvent partout et s'envoient par la poste. P. MERCIER, à JUVISY-SUR-ORGE (S.-et-O.).

Nouveautés!!

SEL IODÉ

pour le lavage rapide des
épreuves et clichés

100 gr. pour 5 litres, 2 fr. 50

MESOL

Virage fixateur neutre et complet
desséché et inaltérable

Prix : 4 fr. la dose pour UN litre

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française et adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

FABRIQUE SPÉCIALE ET EXCLUSIVE

de tout ce qui a rapport aux



Papiers et Cartons employés en Photographie

DEREPAS FRÈRES

99 et 101, rue Saint-Honoré

TÉLÉPHONE
166.05

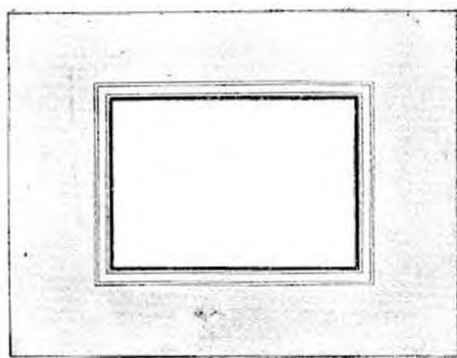
PARIS

ENVOI FRANCO
du Catalogue

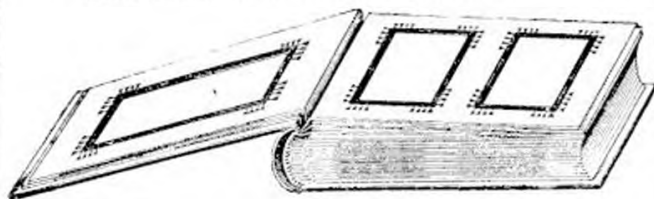
CARTES PHOTOGRAPHIQUES, BRISTOLS, PASSE-PARTOUT

En tous genres

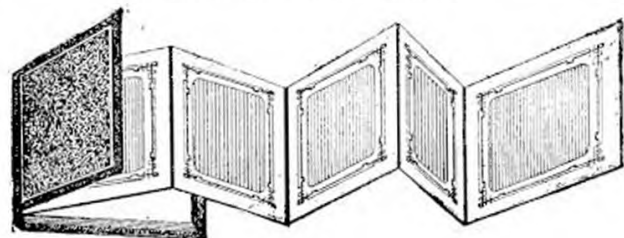
En Magasins et sur Commande



Album à feuillets démontables à cartes pleines pour coller et satiner les épreuves



Album à passe-partout spéciaux pour mettre les épreuves sans les coller



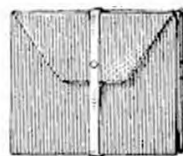
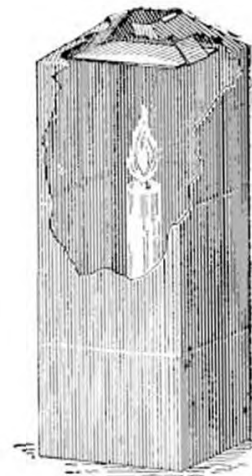
Album dépliant à passe-partout pour petite collection offerte

Lanterne de Poche

Pour le Laboratoire

et le

Voyage



Pliée. — Elle a le volume et le poids d'un porte-cartes.

Ouverte. — Elle donne 4 faces lumineuses de 0,15×0,40 centimètres

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue



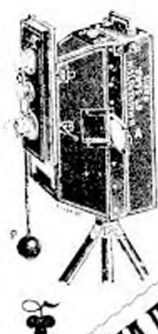
La Maison

E. BRINKMAN & C^o

132, Faubourg-Saint-Denis, PARIS

a l'avantage d'informer Messieurs les Revendeurs que ses catalogues de la saison 1900 sont prêts.

Ils seront envoyés *franco* sur demande, et afin de garantir leurs intérêts, Messieurs les Revendeurs sont priés de vouloir bien spécifier leur qualité afin de recevoir la liste des escomptes.



LES APPAREILS

Photographiques

DE LA

MAISON

H. MACKENSTEIN, PARIS

15

Rue des Carmes

sont et restent

les Meilleurs, les plus Sûrs
et les plus Commodes

JUMELLES RÉDUITES

6 1/2 x 9 8 x 9 9 x 12

A double Décentrage

Dernière Création

JUMELLES

STÉRÉO-PANORAMIQUES

6 x 13 — 8 x 18

Ces Instruments merveilleux dont chaque modèle renferme trois Appareils différents et des plus complets

Demander la Notice spéciale n° 11 (gratis et franco).

Envoi du Catalogue général contre 70 cent. en timbres-poste de tous pays.



Fourniture générale de tout ce qui concerne la PHOTOGRAPHIE

FABRIQUE DE PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES

E. Grieshaber & C^{ie}

Successieurs de J.-B. GRIESHABER

Usine à vapeur à St-Maur (Seine)

Maison à Paris, 10, rue du Trésor

Plaques au Gelatino-Bromure d'Argent

Plaques au Chloro-Bromure d'Argent



Plaques spéciales pour la Radiographie

Plaques pelliculaires

Exiger l'AS DE TRÈFLE, marque de fabrique, sur tous nos produits

Envoi franco du tarif sur demande

Nos produits se trouvent chez tous les marchands de fournitures photographiques

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Exiger le Numéro
et la Marque

E. Français

sur tous les OBJECTIFS **Anastigmats** Rectilinéaires, grands angles, etc.

fabriqués par

E. FRANÇAIS, OPTICIEN

PARIS — 84, QUAI JEMMAPES — PARIS

S'adresser

pour ce qui concerne

la Direction

et la

Publicité

à

M. L. GASTINE

156, Avenue de Suffren

PARIS

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

J. FLEURY-HERMAGIS

OBJECTIFS ET APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES DE PRÉCISION

PARIS — 18, Rue Rambuteau — PARIS



NOUVEAUTÉS 1898

APLANASTIGMATS EXTRA-RAPIDES

(Anastigmats universels)

pour Portraits, Groupes, Vues instantanées,
Paysages, Monuments,
Reproductions, Intérieurs, etc.

Indispensables pour Instantanés à l'ombre et en hiver — Comparables ou supérieurs aux
meilleures marques étrangères — Nombreux témoignages à l'appui. (Voyez le Catalogue général gratuit). — Images excep-
tionnellement fines et brillantes — On livre à l'essai.

LA VÉLO-JUMELLE HERMAGIS

La plus légère et la moins volumineuse des Jumelles photographiques

Le seul Système d'escamotage exempt de ratés

Se fait en tous formats : 6 1/2 x 9, 9 x 12, 13 x 18 et Stéréoscopiques

DEMANDER LA NOTICE SPÉCIALE

Plaques et papiers Photographiques

PERRON

Usine à vapeur à Bel-Air, MACON
Maison à PARIS, 42, rue de Trévise

NOUVELLE ÉMULSION au bromure, **ULTRA-RAPIDE**

Plaques au chlorure pour tons noirs et pour tons chauds
plaques orthochromatiques

Papier au citrate d'argent

Tirage rapide — Virage facile
Jamais d'ampoules, pas de blancs jaunes



LE TACHEOGRAPHE

Appareil perfectionné à main ou sur pied

Mise au point automatique ou sur glace dépolie. — A Magasin indépendant
pour 12 plaques interchangeables ou à châssis à rideau

A décentrement dans les deux sens. — Reçoit tous les genres d'objectifs et d'obturateurs

Horizontalité assurée même en visant à hauteur de l'œil. — Viseur à double effet.

Entièrement fermé pour le transport. — Gaine peau. — Poids et volume réduits

ANASTIGMAT-DOUBLE F : 7,4

Objectif symétrique Extra-Lumineux et à Grand Champ

La lentille postérieure peut servir seule

Type d'objectif universel. — Sert pour tous les genres de photographies.



TROUSSES, TÉLÉOBJECTIFS (Modèle Déposé) Ecrans colorés

Cuves à liquides colorés pour la PHOTOGRAPHIE orthochromatique

E^{ard} DEGEN Fils, Ingénieur-opticien

Paris, 3, rue de la Perle, 3, Paris

DEMANDEZ CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES

"Le Maroquin"

Nouveau produit perfectionné. — Pour recevoir Gratuitement les
Echantillons et tout ce qui suivra, il suffit d'envoyer cette coupure
avec son adresse et celle de ses amis photographes, à

O LUDWIK, Fabricant breveté S. G. D. G., à Rosny-sous-Bois (Seine)

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

PLAQUES, PAPIERS, PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES

GUILLEMINOT & C^{IE}

R. GUILLEMINOT, BESPFLUG & C^{ie}
6, Rue Choron, 6 — PARIS

(Usine à vapeur à Chantilly)

Plaques au Gélantino-Bromure d'Argent "LA PARFAITE"

Plaques au LACTATE D'ARGENT pour Positifs

Plaques PELLICULAIRES spéciales pour Charbons, Phototypie

Plaques ANTI HALO (brevetées s. g. d. g.) pour Intérieur, Contre-Jour

Plaques OPALINES pour Vitraux, Vues Stéréoscopiques

Papier au LACTO-CITRATE d'Argent

Papier au GÉLATINO-BROMURE d'Argent

Papiers au Charbon

RÉVÉLATEURS EN TUBES

PRODUITS, APPAREILS ET ACCESSOIRES

Hors Concours Exposition Universelle 1889

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE GÉNÉRAL

E. GAILLON

CONSTRUCTEUR

D'Appareils Photographiques de Précision

53, Rue des Batignolles, 53

PARIS

Seule fabrique en France de Glaces parallèles

Pour obtenir les meilleurs résultats des

Plaques orthochromatiques

employez exclusivement les

Écrans Colorés

à faces parallèles

de J. RADIGUET, à Evreux

Les seuls permettant d'obtenir sans altérations la netteté des images, ce qui a lieu avec les autres qui font l'effet d'un prisme, et donnant toutes les teintes et les ombres dans les sous-bois, tableaux, etc. Exiger sur chaque écran la marque déposée. Se méfier des contrefaçons.

20 médailles or, vermeil, argent, bronze

Prix courant et renseignements franco (Téléphone)

OPTIQUE ÉLECTRICITÉ

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

Le Courrier de la Presse

21, boul. Montmartre, PARIS

Téléphone n° 101.50

FONDÉE EN 1880

Adresse Télégraphique Courpress Paris

Directeur : A. GALLOIS

Fournit coupures de Journaux et de Revues sur tous sujets et personnalités

Le COURRIER de la PRESSE lit 6000 journaux par jour

TARIF : 0 fr. 30 par coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité	{	par 100 coupures, — 250 — 500 — 1000 —	25 francs — 55 — 105 — 200 —
---------------------------------------------------------------	---	----------------------------------------	------------------------------

Tous les ordres sont valables jusqu'à avis contraire

Le COURRIER de la PRESSE reçoit sans frais les ABONNEMENTS et ANNONCES pour tous les Journaux et Revues.

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

10 cent.

L A

1) cent.

VRAIE MODE

avec patron découpé gratuit

SEIZE PAGES DE TEXTE. HEBDOMADAIRE
ÉLÉGANCE \diamond BEAUTÉ \diamond HYGIÈNEDirecteur : A. PRAT
217, rue Saint-Honoré, 217, PARIS

ABONNEMENTS :

France : Un an : 6 francs Six mois : 3 fr. 50
Etranger : — 8 — — 4 fr. 50**BON-PRIME**

offert aux lecteurs de La Photographie Française

Détacher ce bon et l'adresser à M. PRAT, Directeur de la
VRAIE MODE, 217, rue St-Honoré, Paris, pour recevoir
Gratuitement un abonnement à la "Vraie Mode" pendant
un mois.

Le mieux construit

Le plus perfectionné


LE STÉRÉOCYCLE

LUCIEN LEROY Ingén.-Constructr. 47, rue du Rocher
PARIS — Téléphone : 524-20

Photo-Française
No 3 v 18

GRAND SUCCÈS!!
ENORME SUCCÈS!!!

SUCCÈS
SUCCÈS!!


Nouvel IntermédiaireTout métal embouti verni ou oxydé
Breveté S. G. D. G.S'emploie pour le châssis en bois aussi bien que
pour le châssis métallique et permet l'emploi de
l'Intermédiaire pour les Appareils à main de tous
systèmes.Se fait en tous métaux, toutes grandeurs et
suivant toutes dispositions

Solidité et légèreté absolues

Même prix que les Châssis porte-glace métalliques

Châssis Porte-Plaquesen toutes mesures, tous métaux
suivant tous systèmes, vernis au four, oxydés, etc.

Cadres emboutis pour viseurs

NOUVEAU CHASSIS avec Ressorts
à Accrochage

Breveté s. g. d. g.

Cet accrochage supprime soudure, brides ou rivets

Albert POSSO, Mécanicien

DÉCOUPAGES DE TOUS MÉTAUX

73, rue Mouffetard, (près le Panthéon), Paris

**BREVETS
D'INVENTION**Obtention de Brevets
FRANCE & ÉTRANGERMarques de fabrique
DÉPOT DE MODÈLES**MARILLIER et ROBELET**Ingénieurs-civils
42, Bd. Bonne-Nouvelle, 42
PARIS**A. DARLOT**

Opticien-Constructeur

L. TURILLON, Succr**Planigraphes Anastigmats**

DISSYMMÉTRIQUES 1:9 — SYMMÉTRIQUES 1:7.5

Catalogue général contre 15 cent. en timbres-poste

PARIS — 125, Boulevard Voltaire, 125 — PARIS

8-10, rue Le Brun, Paris

KORSTEN

Constructeur Mécanicien Breveté s. g. d. g.

Détective 9x12, objectif rectiligne extra-rapide, mise
au point, obturateur à vitesse variable, pose, instantané,
déclenchement à la main et à la poire pour opérer sur
pied. 95 fr.

Le même, avec objectif Zeiss. 220 fr.

Objectif simple achromatique. 48 fr.

de construction très soignée; tous nos appareils sont absolu-
ment garantis.

!!! AMATEURS PHOTOGRAPHES !!!

N'employez que les Plaques "GEM"

PLAQUES
"GEM"
PLATES

ESSAYEZ ET COMPAREZ

PLAQUES
"GEM"
PLATES

DÉPOTS

Comptoir Photo-Réaumur, 116, rue Réaumur
PHOTO-OPERA, 8, boulevard des Capucines
VAVASSEUR, 148, boulevard Saint-Germain
SCHRAMBACH, 23, rue de la Pèpinière
OFFICE CENTRAL DE PHOTOGRAPHIE, 47, rue de Rennes

Vente en Gros : C. M., 18, rue Poissonnière. — PARIS

Pour étendre vos Affaires

DANS LE NORD DE LA FRANCE

insérez l'annonce de votre Maison dans la partie de

L'ANNUAIRE DU NORD

spécialement réservée aux Maisons recommandées
(pages roses)

Demandez le tarif à la Direction de l'ANNUAIRE DU NORD,
52, rue Esquermoise, à Lille. (Joindre l'Annonce.)

L'ANNUAIRE DU NORD, répandu partout, est recherché
à cause de la grande efficacité de sa publicité. Il est le
Répertoire complet des Administrations, du Commerce et de
l'Industrie du Nord. Il contient les adresses des proprié-
taires, rentiers, agriculteurs, fonctionnaires, employés
et notables de la région. Volume d'environ 2000 pages,
grand format. Prix : 11 fr. 50 contre mandat-poste.

Courtiers d'annonces demandés dans les villes
où l'Annuaire n'est pas représenté.

Chemins de fer de Paris à Lyon
et à la Méditerranée

A L'OCCASION :

Du *Carnaval de Nice* (15 au 27 février 1900).

Des *Régates internationales de Cannes* (3 au
20 mars 1900).

Des *Régates internationales de Nice* (2 au
16 avril 1900).

Des *Vacances de Pâques*.

Du *Tir aux Pigeons de Monaco*.

La Compagnie délivrera, jusqu'au 30 avril
1900 inclus, des billets d'aller et retour, 1^{re} cl.,
valables pendant 20 jours, et dont le prix au
départ de Paris sera de 177 fr. 40 pour Cannes;
182 fr. 60 pour Nice; 186 fr. 80 pour Menton.

On trouvera ces billets et des prospectus
détaillés aux gares de Paris-Lyon et Paris-Nord,
ainsi que dans les bureaux de ville de la Com-
pagnie P.-L.-M. et dans les agences spéciales.

LE

VÉRASCOPE

Breveté
S. G. D. G.

OU JUMELLE STÉRÉOSCOPIQUE

donne

L'IMAGE VRAIE
garantie superposable avec la nature
comme GRANDEUR
et comme RELIEF

C'est le document absolu enregistré

INVENTÉ ET CONSTRUIT PAR

Jules RICHARD, *

ENVOI FRANCO DE LA NOTICE ILLUSTRÉE <-> FONDATEUR ET SUCCESSEUR DE LA M^{on} RICHARD Frères

25, Rue Mélingue (ancienne impasse Fessart), PARIS

Magasins de Vente : 3, Rue LAFAYETTE (près l'Opéra)



Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

H. ROUSSEL OPTICIEN-FABRICANT
10, rue Villehardouin, Paris

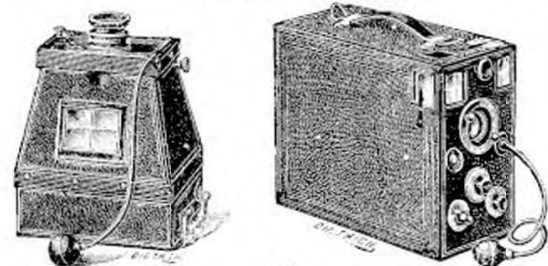
Objectifs antispectroscopiques
PHOTO-JUMELLES DÉTECTIVES



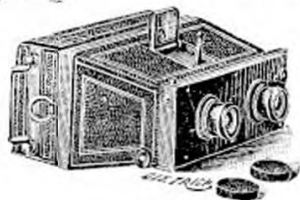
Objectifs anti-spectroscopiques

Pocket-Kodak avec le BI-ANASTIGMAT H. ROUSSEL

Combinaison anastigmatique à 6 verres



JUMELLES
STELLA
9x12 61/2x9



Light-Folding
Défectives
METROPOLE

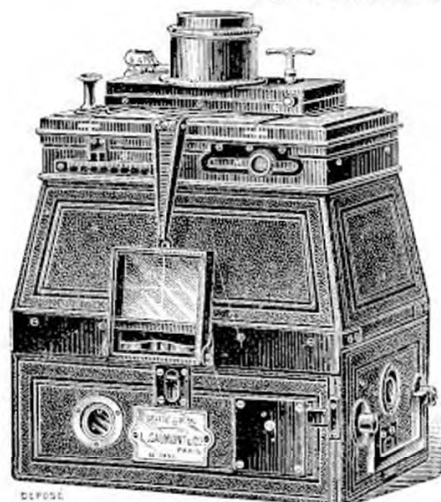
"STELLA" stéréoscopiques
8x16 — 41/2x6, 2 plaques — 41/2x107, 1 plaque
Notice spéciale envoyée franco

Appareils de précision pour la Photographie

SPIDO 9x12

à Décentrement et Visée simplifiée

LE PLUS SIMPLE ET LE PLUS LÉGER
DES APPAREILS SIMILAIRES



Envoi Franco
de la Notice détaillée sur demande

L. GAUMONT & C^{ie}

Ingénieurs-Constructeurs

57, rue Saint-Roch. — PARIS

USINE

Félix Saint-Clair

10 et 12, rue Barada

BORDEAUX

FABRIQUE de PLAQUES et PAPIERS

Photographiques

Plaque marque

ETIQUETTE JAUNE

préparée spécialement
pour Appareils instantanés à main

NOUVELLE DÉCOUVERTE

PAPIER

CHLORO MAT Velveteen

pour
épreuves positives par noircissement direct

PAPIER

PLATINO MAT Velveteen

pour
épreuves positives par développement

Mes Produits se trouvent dans
toutes les Maisons spéciales

Agent général spécial :

L.-B. Lacoste, 19, boul. Saint-Denis, Paris

(PHOTOCOLLOGRAPHIE)

Phototypie

ILLUSTRATIONS
d'Ouvrages
d'Art & de Science

EDITIONS DE LUXE

J. Royer

1 & 3, Rue de la Salpêtrière

* NANCY *

Albums Industriels

Cartes Postales illustrées

* TRAVAUX D'AMATEURS *

Il est répondu par courrier
à toute demande de prix.

ENVOI DU CAHIER-SPECIMEN & TARIF
contre un franc en timbres-poste.

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner *La Photographie Française* en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue



LA

Photographie Française

Revue Mensuelle Illustrée

des Applications de la Photographie à la Science, à l'Art et à l'Industrie

Organe officiel de la Chambre syndicale des Fabricants et Importateurs en Appareils et produits photographiques et de la
Chambre syndicale des OpticiensDirecteur : **LOUIS GASTINE**

SOMMAIRE :

Chronique : Education et Photographie, par L. GASTINE	23	Les Nouveautés photographiques	26
Un Laboratoire qui s'impose	27	Recettes et procédés	37
Echos	31	Les Concours photographiques : Ce qu'ils sont et ce qu'ils devraient être, par Louis BOISSET	38
Obtention d'images colorées monochromes et polychromes par voie chimique, par M. le professeur NARLAS	32	Chambre syndicale (Séance du 9 Janvier 1900)	42
Revue des périodiques	35	Bibliographie	45

CHRONIQUE



CHIFFRE. M. G. MAYER.
SUR LA SÈVRE NORMAINE

Education et Photographie

Les dilettantes de la photographie tiennent cette application spéciale, pour un art, chose discutable de l'aveu de ces dilettantes eux-mêmes puisqu'un de leur plus autorisé porte-parole a pris la peine de discuter cette question en la posant sous son titre le plus net : *La photographie est-elle un art.*

Le gros du public, moins persuadé de la valeur artistique de la photographie, voit plutôt en elle un agréable passe-temps.

Enfin, le monde scientifique et une minorité avisée considèrent, avant tout, la photographie comme un moyen utile, précieux; comme un procédé d'analyse, d'observation, de contrôle, de témoignage perfectionné..., cette appréciation nous a toujours paru être la plus certaine et nous l'avons souvent exprimée.

Aujourd'hui nous voulons simplement attirer l'attention générale sur

un autre avantage de cette admirable utilisation de la lumière, parce que nous n'avons pas remarqué qu'il ait été jamais signalé ou du moins exposé comme il le mérite.

A cet effet, prenons donc comme exemple le cas le plus fréquent et le plus banal :

Le jeune homme ou la jeune fille qu'on a voulu récompenser ont reçu en cadeau un appareil photographique quelconque.

(L'âge du sujet dans cette proposition n'a qu'une très faible importance, car la personne favorisée pourrait être une mère de famille ou un gamin de douze ans, sans que cela détruisit en rien la valeur de notre argumentation, et si nous avons pris l'adolescence comme type, c'est uniquement pour présenter l'exemple le plus général.)

Muni de son cadeau, que va faire l'adolescent dont il s'agit ?

Il va, naturellement, essayer d'abord d'en faire usage, puis d'en faire *le meilleur usage possible*.

Et, ce faisant, il apprendra, par la pratique même, un peu plus d'optique, de physique, de chimie, de mécanique, etc., qu'il n'en avait pu apprendre en faisant ses études, — si toutefois celles-ci ont porté sur ces matières scientifiques.

A ce point de vue seul, la photographie contribuerait à compléter légèrement l'instruction de l'adolescent, et, sinon d'une façon très notable du moins d'une façon fort importante : par une application de la théorie à la pratique. Là paraîtrait son rôle éducateur précieux, car tous nos enfants ne sont malheureusement pas appelés à tirer un parti pratique des connaissances dont nous leur bourrons la cervelle à grands frais.

Bon nombre, des meilleurs hélas !, leurs humanités faites, rentrent dans une oisiveté où s'effacent de leur mémoire, peu à peu, tout ce qu'ils ont appris trop vite. Il y a donc lieu de tenir pour avantageux tout ce qui est de nature à préserver leur acquis de cette perte fâcheuse, et nous voyons que la photographie joue particulièrement bien ce rôle pour une partie de ce bagage intellectuel.

Mais ce n'est pas sur ce côté de la question que nous voulons attirer surtout l'attention, et l'on va nous comprendre si l'on veut bien entrer avec nous dans le détail des choses.

Notre heureux possesseur d'appareil, en être intelligent, commence par se rendre compte du maniement de cet appareil et par s'informer de la façon dont il doit employer les accessoires dont il est accompagné (nous supposons le cas d'une boîte ou valise de photographie complète) pour faire une première épreuve d'essais.

Curieux et impatient, confiant en lui-même et quelque peu léger, car il est jeune, le néophyte se hâte dans ces informations premières ; il passe ensuite bien vite à l'action.... et n'obtient qu'un résultat médiocre, ou pire.

Plus ou moins vite, selon l'activité de sa conscience, il constate l'infériorité de son travail et, ce petit échec ayant eu l'heureuse influence de

Epreuve positive Stéréoscopique n° 18. (Collection du journal La Photographie Française)



Photographe de J. M. Moxat.

AUDITEURS ATTENTIS

Cliché de M. BOUTOUR, de DOMAI



Produits photographiques purs pour le Développement

fabriqués par la
SOCIÉTÉ ANONYME
des

Plaques et Papiers photographiques

GRAND PRIX
Exposition Universelle
Paris 1889

A. LUMIERE & ses Fils

GRAND PRIX
Exposition Universelle
Paris 1889

Capital : 3.000.000 de francs

Usines à vapeur :

Rue St-Victor, Cours Gambetta, rue St-Maurice et rue des Tournelles

Nouveaux Prix

MONTPLAISIR-LYON

Les 100 grammes. 5 fr.
Le kilogramme 50 fr.

DIAMIDOPHÉNOL

Diamidophénol (chlorhydrate)
Doses toutes préparées de développeur sec. pour 1 lit. et 1/2 lit.

Les 100 grammes. 6 fr.
Le kilogramme 60 fr.

DIAMIDORÉSORCINE

Diamidorésorcine (chlorhydr.)
Doses toutes préparées de développeur sec. pour 1 lit. et 1/2 lit.

Les 100 grammes. 5 fr.
Le kilogramme 50 fr.

HYDRAMINE

Doses toutes préparées de développeur sec. pour 1 lit. et 1/2 lit.
Révélateurs liquides : Flacons de 250 gr. et 500 gr.

Chlorhydrate
Les 100 gr. 6 fr. | Le kilog. 50 fr.
Base libre
Les 100 gr. 8 50 | Le kilog. 75 fr.
Révélateurs liquides : flacon de 500 gr. 3 fr.; flacon de 250 gr. 1 75

PARAMIDOPHÉNOL
et Lithine caustique

Paramidophénol (base libre)
Paramidophénol (chlorhydrate)
Révélateurs liquides :
Flacons de 125, 250 et 500 gr.

Les 100 grammes 0 80
Le kilogramme 7 fr.

PERSULFATE D'AMMONIAQUE

Sert à améliorer les clichés trop développés et à tirer le meilleur parti possible des clichés manquant de pose.

Anhydre
Le kg. 2 50. Les 100 kgs. 200 fr.
Cristallisé
Le kg. 1 25. Les 100 kgs. 100 fr.

SULFITES DE SOUDE anhydre et cristallisé

Le kilogramme 1 25
Les 100 kilogrammes 100 fr.
Doses toutes préparées pour 1 litre, 2 litres, 3 litres, etc. 10 litres de fixateur.

NOUVEAU FIXATEUR

(Hyposulfite de Soude, Acide Anhydre)

Contient sous le même poids deux fois plus de fixateur que l'hyposulfite de soude cristallisé. Se dissout instantanément dans l'eau et ne se colore pas en brun quand on y fixe des clichés mal lavés.

Prix des Renforts, tout préparés
cc. fr. lit. fr.
le fl. de 500 1 50 dose p. 1 2 75
— 250 0 80 — 1/2 1 50
— 125 0 45 — 1/4 0 80
— — — 1/8 0 45

RENFORÇATEUR

à l'Iodure mercurique et au Sulfite de Soude

Permet d'effectuer le renforcement par l'emploi d'une seule solution et de suivre directement l'intensification du cliché. — Permet de renforcer après un lavage sommaire.

PLAQUES SÈCHES AU GÉLATINO-BROMURE D'ARGENT

Plaques sèches Orthochromatiques au Gélantino-Bromure d'Argent

Série A

Plaques sensibles au jaune et au vert

Série B

Plaques sensibles au jaune et au rouge

Plaques sèches Panchromatiques au Gélantino-Bromure d'Argent

Sensibles au rouge, au jaune et au vert

Plaques spéciales pour la Radiographie (Rayons X)

Papiers au Citrate d'Argent

Papiers par développement

PAPIER MAT ET PAPIER BRILLANT

Au Gélantino-Bromure d'Argent

Pour l'obtention
d'épreuves positives par noircissement direct

Marque A. — Pour l'obtention des Positives au Châssis-Pressé.

PAPIERS PELLICULAIRES

Préparés d'après les procédés BALAGNY

Marque B. — Pour Agrandissements.

Marque C. — A surface brillante.

Cinématographe

De MM. Auguste
et Louis LUMIÈRE

Conditions de vente des Appareils et Accessoires, sur demande

tempérer les écarts naturels que nous indiquions plus haut, moins curieux, moins impatient, avec plus d'application et moins de confiance en lui-même, il recommence d'autres essais, revenant même, s'il le faut, aux instructions premières trop rapidement lues ou écoutées.

Ceci n'est pas un conte, c'est littéralement ce qui se passe quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent. Les marchands et fabricants d'appareils, obsédés de demandes de conseils par les jeunes débutants, en savent quelque chose !

Ici donc, le rôle éducateur de la photographie commence à se manifester nettement dans le domaine moral, et notons que les leçons reçues ainsi par l'adolescent sont des meilleures, attendu que, données pratiquement, sans violence, sans contrainte, sous la forme douce, et pourtant substantielle, la plus assimilable, elles se fixeront solidement dans la mémoire. C'est, à proprement parler, de la bonne expérience achetée sans danger et à bon compte.

Mais nous ne sommes qu'au début du noviciat de l'adepte. Suivons-le encore dans ses applications photographiques.

Il a triomphé des premières petites difficultés insignifiantes du début : il connaît assez bien le maniement de son appareil et ne fait plus dans ses manipulations de laboratoire les grosses erreurs du début.

A chaque opération, il obtient un cliché qui n'est pas encore bien bon, qui est même souvent, tout au plus passable, mais il n'a plus d'insuccès totaux comme aux premiers jours.

Alors, si son caractère n'est pas d'une nullité regrettable, encouragé par ce premier résultat, il va s'efforcer de mieux faire jusqu'au moment où il ne lui arrivera plus, que par exception, de faire un de ces très médiocres clichés qui constituaient sa moyenne de commençant.

Il aura ainsi exercé sa patience, appris à persévérer dans la recherche et dans l'application comme dans l'effort non plus seulement pour faire plaisir à ceux qui encourageaient ses études, mais pour se donner à lui-même une satisfaction personnelle.

Cependant, ce n'est pas là tout ce que l'exercice de la photographie lui a enseigné. Si les clichés qu'il jugeait bons ou passables à l'origine lui semblent à présent insuffisants ou même mauvais, c'est parce que son jugement et son goût se sont formés.

Non seulement il sait comment il doit employer son instrument et conduire ses opérations photographiques, mais il sait encore de quelle façon il doit prendre son sujet et même choisir entre les divers sujets, ce qui est bon ou mauvais à reproduire.

La photographie lui a donné, en quelque sorte, une faculté nouvelle : *il sait voir et apprécier la chose vue.*

Jadis, il photographiait tout ce qui se présentait à lui dans les conditions d'éclairage permettant la reproduction photographique ; désormais, il distingue entre ces motifs à clichés, négligeant ce qui est négligeable et n'arrêtant son objectif que sur ce qui peut former une image utile ou agréable.

De prime abord, cela paraît peu de chose, en réalité, c'est une évolution morale considérable. Nous ne disons pas comme les dilettantes que l'amateur est devenu artiste parce qu'il sait choisir entre un bon et un mauvais sujet, mais nous constatons qu'il a acquis ce discernement spécial et qu'il pourra l'appliquer à une foule d'autres utilisations, sans compter le bénéfice de la gymnastique mentale faite dont il résulte une souplesse intellectuelle plus grande, une capacité de conception plus étendue et plus précise par cela même.

Enfin, si sa persévérance a été assez grande pour lui faire vaincre toutes les petites difficultés du métier, s'il est devenu habile opérateur et bon praticien photographe, il a encore la satisfaction de penser qu'il possède un *métier*.

Il y en a de meilleur..., assurément, et qui nourrissent mieux leur homme. Mais il y en a de pire aussi et c'est toujours quelque chose de pouvoir se dire : « En outre de mes connaissances libérales ou autres, j'ai un métier dont je pourrais tirer ma subsistance, s'il le fallait. »

Ou, « j'ai un métier de plus pour me tirer d'embarras en cas d'infortune. »

Cela reconforte toujours un peu. Cela rend moins servilement attaché aux conditions de l'existence qu'on a choisies ou qui vous ont été faites. Cela rend plus indépendant, si peu que ce soit, et c'est un grand mérite, car l'indépendance donne seule la dignité du caractère.

La photographie enhardit en faisant voyager ; elle rend un peu *débrouillard* les plus routiniers, parce qu'elle oblige à chercher et met en garde contre les opinions toutes faites, contre les apparences et même contre le témoignage si souvent trompeur de nos propres sens.

Elle... au surplus, je n'en finirais pas si je voulais énumérer tous ses mérites, et je crois inutile d'insister, en ayant assez dit pour montrer que c'est entre toutes les applications qu'on peut offrir à la jeunesse une des plus éducatrices.

L. GASTINE



Cliché de G. MAIRE.

Un Laboratoire qui s'impose

À la fin de l'année qui vient de s'écouler, M. Claude Couhin, avocat à la cour d'appel de Paris, le sympathique et si dévoué président de l'Association des inventeurs et artistes industriels exposait, en présence de M. Loubet, président de la République, de M. G. Leygues, ministre de l'Instruction publique, de M. Lucipia, président du Conseil municipal, de M. Lavy, chef du Cabinet du ministre du Commerce, de M. le colonel Laussedat, directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers, etc., etc., quelle est la situation déplorable dans laquelle se trouvent les inventeurs et artistes industriels français par rapport aux inventeurs et artistes industriels étrangers.

Cette question si importante intéresse tout particulièrement le monde photographique, car les inventeurs, depuis dix ans surtout, y ont été en nombre considérable. D'ailleurs, sur un de ses côtés les plus essentiels, l'appel éloquent de M. Cl. Couhin rentre si directement dans notre spécialité qu'il doit nous être permis de reproduire ici les passages essentiels de la belle conférence du président de l'Association des inventeurs :

« Tout le monde sait que la propriété ordinaire, si impure qu'on puisse être la source, est garantie par les dispositions rigoureuses des lois pénales. Quiconque y porte atteinte par un vol est passible de l'emprisonnement, alors même qu'il aurait été poussé par le mobile le plus pressant, comme la détresse de sa femme ou de son enfant. Mais, lorsqu'il s'agit de la propriété d'une invention, c'est-à-dire d'une propriété qui est le fruit du plus noble travail, d'une propriété qu'on ne saurait méconnaître, comme l'exprimait si fortement le décret du 7 janvier 1791, sans attaquer les droits de l'homme dans leur essence, oh! alors, il en est tout autrement. Oui. Qu'un fabricant spulent, instruit, expérimenté, vienne à contrefaire, c'est-à-dire à voler la découverte d'un ouvrier, il commet ainsi, n'est-il pas vrai, un acte sans excuse, un acte abominable, cent fois plus coupable, à tous les points de vue, que le mouvement trop explicable du malheureux qui n'écoute que son désespoir et dont je parlais tout à l'heure. Cependant ce fabricant on sera quitte, lui, pour une amende. Il ne pourra pas être condamné à un jour, à une heure, à une minute d'emprisonnement. Il n'en courra cette peine de l'emprisonnement que s'il récidive moins de cinq ans après... Je le demande à toutes les personnes de bonne foi qui n'apportent dans l'examen de ces questions aucun parti pris : pourquoi cette sévérité d'un côté, cette indulgence de l'autre? Pourquoi, surtout, cette indulgence vis-à-vis précisément de celui qui la mérite le moins? N'y a-t-il pas là une révoltante inégalité?

« Je pourrais citer mainte autre disposition qui n'est pas mieux justifiée. Mais cela m'enfermerait trop loin. Je me bornerai à faire ressortir la conséquence la plus certaine et peut-être la plus grave des lacunes et des imperfections de notre loi de 1844. Cette conséquence, c'est le déplorable état d'infériorité où se trouvent les inventeurs français vis-à-vis des inventeurs étrangers, et notamment vis-à-vis des inventeurs Anglais, Allemands et Améri-



Soirée des fêtes du centenaire de Marseille. — Un élève romain.
Cliché de R. C. Druon, directeur de La Vie Photographique.

cains, dans la lutte pour le progrès qui se poursuit, ardente et incessante, d'un bout à l'autre du monde, entre les nations civilisées. Mais je m'excuse à l'avance, surtout auprès de la partie la plus gracieuse de mon auditoire, de la sécheresse et de l'austérité des explications techniques dans lesquelles je vais être obligé d'entrer.

« Quel est le premier besoin de tout inventeur en quête d'innovation dans quelque industrie que ce soit? C'est de connaître, aussi exactement et aussi complètement que possible, les découvertes antérieures qui se rattachent à l'objet de ses recherches. Or, la presque totalité des découvertes industrielles sont consignées dans les brevets ou patentes délivrés à leurs auteurs respectifs, ou, pour parler, d'une façon tout à fait précise, dans les descriptions et dans les dessins qui accompagnent ces brevets. Ces descriptions et ces dessins constituent donc le principal instrument de l'inventeur. Aussi s'est-on appliqué, en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, à porter cet instrument au dernier degré de perfection. C'est ainsi que, dans chacun de ces pays, les descriptions et les dessins sont publiés deux ou trois mois au plus après la prise des brevets; qu'ils sont publiés en entier, sans aucun retranchement; qu'ils sont publiés, en ce qui touche les dessins, à l'aide de procédés photographiques, de façon à en assurer la reproduction identique; qu'ils sont publiés en autant de fascicules distincts et séparés qu'il y a de brevets, de manière que tout inventeur puisse se procurer les documents mêmes dont il a besoin; qu'ils sont publiés enfin à des prix extrêmement réduits, de telle sorte que la description la plus étendue, avec les dessins qui la complètent, coûte 1 fr. 25 en Allemagne, 0 fr. 80 en Angleterre, 0 fr. 25 aux États-Unis.

« En France, au contraire, rien de tout cela. D'abord, la publication des descriptions et des dessins, loin d'être faite dans les deux ou trois mois qui suivent la prise du brevet, n'a même pas lieu dans les deux ou trois années consécutives. A l'heure actuelle, la publication des descriptions et des dessins qui concernent les brevets délivrés en 1895 est à peine commencée. Aucune publication n'a encore été faite pour les années 1896, 1897, 1898, 1899. De plus, quand la publication a lieu enfin, après des années, est-ce qu'elle porte sur l'intégralité des descriptions et des dessins, comme dans les trois pays que j'ai cités? Non, du moins pour une partie des brevets. La loi veut, en effet, que la publication soit faite textuellement ou par extrait. Et qui est juge du point de savoir si un simple extrait est suffisant? L'administration, c'est-à-dire des employés qui sont absolument hors d'état, quelque zèle et quelque capacité qu'on leur suppose, de résoudre une question aussi délicate. C'est donc forcément le régime de l'arbitraire et du bon plaisir. Aussi voit-on, par exemple, dans la collection imprimée des brevets français, l'indication pure et simple, sans aucune description, sans aucun dessin, de certains brevets que l'administration a jugés totalement insignifiants et qui, cependant, en raison de leur importance dûment vérifiée, ont été récompensés par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. En troisième lieu, on n'a pas recours, chez nous, aux procédés photographiques pour la publication des dessins. Il en résulte que beaucoup de ces documents essentiels sont inexactement reproduits. C'est au point que Poncelet, dans son ouvrage sur les Outils et les Machines, a pu dire qu'il avait rencontré des dessins entièrement inintelligibles. Ce n'est pas tout. Au lieu d'être publiés en autant de fascicules distincts qu'il y a de brevets, les descriptions et les dessins sont publiés chez nous soit dans de gros volumes in-4° ou in-8°, soit dans des livraisons contenant les brevets qui se rapportent au même objet. L'inventeur qui ne désire qu'un seul des brevets renfermés dans telle ou telle de ces collections, est obligé d'acheter la collection toute entière. Et enfin, tandis qu'en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis, on peut acquérir n'importe quelle description, avec les dessins qui s'y rattachent, moyennant la somme minime que j'indiquais tout à l'heure, savez-vous ce que coûtent les volumes et les livraisons dont je viens de parler? Chaque livraison se vend 7 francs, en moyenne, et chaque volume se vend 15 francs. Aussi a-t-on calculé que les descriptions et les dessins des brevets relatifs à la fabrication des pianos, par exemple, reviendrait en France à 900 francs, tandis qu'on se les procurerait, dans le système anglais, pour 25 francs. Je passe bien d'autres détails intéressants pour ne pas abuser des moments de M. le Président de la République... Et je conclus: l'instrument que la loi de 1844 met entre les mains de nos inventeurs est un instrument suranné, défectueux et avec cela hors de prix, tandis que l'instrument offert par des lois tutélaires, vraiment protectrices, aux inventeurs

Anglais, Allemands et Américains est un instrument perfectionné de première qualité et avec cela d'un prix infime. A ce point de vue, par conséquent, les inventeurs français sont placés, vis-à-vis de leurs rivaux étrangers, dans une situation de navrante inégalité. J'ai déjà fait, à cet égard, une comparaison que je ne me lasserais pas de refaire tant que cette situation n'aura pas changé : c'est à peu près comme si l'on demandait à nos soldats de combattre avec des fusils à pierre contre des adversaires armés de fusils à tir rapide, ou comme si l'on demandait à nos marins d'affronter sur des navires en bois des adversaires montés sur des navires cuirassés. N'avons-nous pas le droit, n'avons-nous pas le devoir de protester de toutes nos forces contre un pareil état de choses? Est-il concevable qu'il ait pu se perpétuer pendant tant d'années, qu'il dure encore dans un pays comme le nôtre?

« Voici une seconde cause non moins choquante d'inégalité entre les inventeurs français et leurs rivaux étrangers. L'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis admettent, comme la France, le système des annuités pour le paiement de la taxe des brevets. Seulement dans ces trois pays, le défaut de paiement d'une annuité au terme fixé n'entraîne pas la déchéance du brevet. Un délai plus ou moins long est accordé à l'inventeur qui a la faculté de se libérer, moyennant une légère amende, jusqu'à l'expiration de ce délai. On fait ainsi la part des oublis, des inadvertances, des accidents. On va même quelque fois plus loin. La loi allemande, par exemple, et la loi autrichienne (des lois monarchiques, soit dit en passant) exonèrent l'inventeur de toute taxe, dans certains cas, si cet inventeur est un ouvrier qui n'a pour vivre que son salaire quotidien. — Chez nous, au contraire, malheur à l'inventeur qui n'acquiesce pas son annuité au jour précis fixé par la loi! Il est déchu de son brevet, il perd irrévocablement le fruit de ses veilles, de ses pénibles travaux. Pas de délai de grâce, pas de remise. Et comme si la loi n'était pas assez dure, la jurisprudence de la Cour Suprême l'aggrave encore en décidant que la maladie, la folie même de l'inventeur laisse subsister la déchéance. C'est à n'y pas croire, mais c'est comme cela....

... J'ajoute seulement que notre loi ne fait d'ailleurs aucune distinction entre les ouvriers et les inventeurs plus fortunés. Et je conclus : à ce point de vue encore, avons-nous, oui ou non, le droit de nous plaindre et de demander aux pouvoirs publics protection et justice?

« J'en ai dit assez pour donner une idée du mal incalculable fait aux inventeurs français et à l'industrie française tout entière par la loi du 5 juillet 1844. Loi égoïste, loi néfaste, loi de réaction contre l'admirable loi du 7 janvier 1791, une des œuvres les plus glorieuses de la Révolution française. Les hommes les plus autorisés, et en même temps les plus modérés, les moins suspects de tendances subversives, pensent comme nous et ne s'en cachent pas. M. Charles Laboulaye, entre autres, a écrit dans son célèbre Dictionnaire des Arts et Manufactures les lignes suivantes :

— « On pourrait citer nombre d'inventeurs qui ont préféré l'exploitation secrète de leur découverte aux garanties insuffisantes que leur offrait la loi des brevets. C'est, il me semble, la critique la plus amère de notre loi, de voir des gens intelligents raisonner en France comme s'ils étaient en Turquie. M. Canson, le grand fabricant qui assura le succès de la machine à fabriquer le papier en y adaptant des pompes pour affermir la pâte en faisant le vide, exploita ainsi en secret à Annonay sa belle découverte pendant plusieurs années et se félicita toujours de ne pas avoir eu confiance dans un brevet. »

« Poncelet lui-même, notre grand Poncelet, après avoir dénoncé les méfaits de la loi de



BALLAI DE CORK DANS LA FORÊT DE COMPTÈNE

Château de M^{lle} Louise Ernestine de Meurville. — Mention honorifique de la 3^e catégorie des concours d'illustration de la Photographie Française (1906-1907).

1844 et raconté la destinée lamentable d'une foule d'inventeurs français, n'a pu retenir ce cri de révolte que nous répétons après lui :

« Ne serait-il donc pas temps enfin de faire cesser ce désordre, cette législation barbare, qui étouffent, étroitement trop souvent le vrai mérite et ripandent, comme à plaisir, dans l'histoire de la science et dans les procédures une obscurité dont l'ineptie et l'esprit de chicane ou de rapine font leur indigne profit au détriment des progrès de l'industrie et de la prospérité nationale? »

« Un mot maintenant, un mot seulement, au sujet des artistes industriels.

« En Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, les créations des artistes industriels sont garanties par des lois spéciales et précises. En France, une pareille loi n'existe pas, quoique tout le monde en reconnaisse depuis longtemps la nécessité. Les projets élaborés en 1848 et en 1868 ont avorté. Le projet Bozérian, voté en 1879 par le Sénat a été repoussé par la Chambre des députés. Personne ne sait ce qu'il deviendra. En attendant, les Tribunaux et les Cours se querellent sur le point de savoir quelles sont au juste les dispositions légales applicables aux artistes industriels. Les systèmes les plus opposés sont en présence. Je vous fais grâce de leur énumération. En un mot, c'est le chaos, c'est l'insécurité. De telle sorte que nos artistes industriels se trouvent aussi, vis-à-vis de leurs rivaux étrangers, dans le plus fâcheux état d'infériorité.

« Ai-je besoin, en terminant, à la veille de l'Exposition de 1900, d'insister sur l'importance de plus en plus considérable des inventions industrielles? Ai-je besoin de rappeler, avec le décret du 7 janvier 1791, que la garantie légale de ces inventions, une garantie effective et complète, est commandée par « tous les principes de justice, d'ordre public et d'intérêt national? » Ai-je besoin d'appuyer plus particulièrement sur cet intérêt national pour lequel, depuis trente ans, la France a fait tant de sacrifices? Ai-je besoin d'expliquer que les lois protectrices des inventions industrielles sont la condition indispensable de progrès de nos sociétés modernes et, par cela même, dans chaque pays, un élément de la défense nationale, non moins essentiel que ces fusils, que ces canons, que ces cuirassés que nous nous hâtons de remplacer, coûte que coûte, dès qu'ils ne sont plus à la hauteur de ceux des peuples qui nous environnent? Si quelque doute pouvait subsister sur ce point, l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne suffirait pour le dissiper. Ces deux nations ne se sont appliquées, dans les vingt années qui viennent de s'écouler, à reviser et à perfectionner sans cesse, avec un soin jaloux, toutes les parties de leur outillage législatif qui touchent aux inventions industrielles. Nous, au contraire, depuis plus de cinquante ans, nous n'avons rien fait, rien, rien. Le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'un pareil état de choses est indigne d'une grande démocratie comme la nôtre, éprise avant tout de solidarité, de justice et de progrès. Notre Association n'est ici que le porte-parole de tous les inventeurs et de tous les artistes industriels français : elle supplie le Gouvernement de prendre des mesures pour remédier à cette

situation. Le Gouvernement nous donne, en ce moment même, un éclatant témoignage de sa sympathie. Nous lui en sommes plus profondément reconnaissants que je ne saurais l'exprimer. Qu'il écoute notre prière et il mettra le comble à la gratitude de notre Association; il accomplira un acte décisif auquel applaudiront, sans distinction d'opinion ou de parti, tous ceux qui confondent dans le même culte et dans le même amour ces deux causes sacrées : la cause de la patrie et la cause de l'humanité. »



HALLAGE DE CORDS DANS LA FORÊT DE COMPIÈGNE

Cliché de M^{me} Lucie BEAUX-MONTAIGNE.

Depuis cette remarquable conférence M. le Ministre du Com-

merce a pris un arrêté (en date du 30 décembre 1899) décidant que la publication des dessins et brevets sera faite à l'avenir *in extenso* et par fascicule séparé par chaque brevet et que ce nouveau mode de publication commencera avec les brevets pris en 1899.

En outre, M. le Ministre du Commerce aurait décidé de déposer incessamment une proposition de loi permettant au breveté qui aurait laissé passer un terme sans payer son annuité, de se libérer dans les trois mois suivants moyennant une légère amende.

Pour que cette belle réforme si promptement obtenue grâce au zèle et au talent de M. Couhin soit complète, il ne manque donc plus que l'emploi de la photographie dans la reproduction des brevets, comme l'indiquait l'éminent président de l'association des inventeurs... Apres de ce qui a été obtenu c'est bien peu de chose à obtenir encore mais c'est au moins essentiel.

Cette reproduction photographique exigera naturellement la création d'un laboratoire spécial, mais on aurait tort de s'exagérer, par avance, la charge qui pourrait en résulter. Même pour fonctionner d'une façon parfaite et répondre à tous les besoins très particuliers de ces reproductions, ce laboratoire n'aura besoin que d'un très petit budget, d'un très faible personnel et d'une installation fort peu coûteuse. Il nous serait très facile de le démontrer de la manière la plus précise. Nous espérons donc apprendre bientôt que cette dernière lacune est comblée, car ce laboratoire photographique s'impose au même titre que les modifications légales si heureusement décidées.

L. G.



ÉCHOS

Notre confrère, M. A. Boutique, vient de recevoir du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, une médaille qui lui a été décernée pour services rendus aux cours d'adultes et aux conférences pendant l'année scolaire 1898-1899. Chacun sait avec quel dévouement et quelle abnégation M. Boutique met son savoir et son talent au service de l'instruction, et applaudira à cette distinction si méritée.



M. J. Dubouloz, le président sortant de notre Chambre syndicale des fabricants et négociants de la photographie, vient d'être élu juge suppléant au Tribunal de commerce de la Seine, et nous sommes heureux de l'en féliciter, car c'est un honneur qui rehausse autant notre association que sa propre personne.

D'abord comme secrétaire général, puis comme président de notre syndicat, il lui a prodigué, pendant cinq années consécutives, une telle somme d'activité et d'énergie, qu'il l'a totalement transformé.

C'était un groupement sans cohésion, sans force, limité à un fort petit nombre de mem-

bres ; il en a fait une société active, solide et même puissante, car son pouvoir s'est déjà manifesté en bien des circonstances pendant ces dernières années.

Ayant un grand nombre d'adhérents et des ressources en argent comme en valeurs individuelles, grâce au dévouement de son président, le Syndicat des fabricants et négociants de la photographie a pu faire tout ce qui lui était matériellement et moralement interdit jadis : on pourrait donc presque dire qu'il n'existe réellement que depuis que la vie lui a été ainsi donnée.

S'il a pu s'occuper pratiquement et avec efficacité du placement gratuit des employés — avec le concours de M. Gravier, — s'il a pu organiser les cours populaires de photographie, qui fonctionnent depuis deux ans déjà, s'il a pu enfin obtenir au profit de ses membres les plus méritants de nombreuses distinctions, c'est à cette activité incessante de son président sortant qu'il le doit. On ne saurait trop hautement le reconnaître et l'en remercier.

Dans l'exercice de ses délicates fonctions, M. J. Dubouloz savait rester accessible à tous et se faire le premier serviteur des cau-

ses qu'il avait à défendre; il ne réclamait jamais la prééminence attachée à son rang que lorsqu'elle était due à sa fonction et non pour lui-même. Mais alors, l'homme simple et conciliant savait devenir aussi énergiquement combatif qu'il le fallait pour défendre les prérogatives de l'association importante si bien développée par ses soins.

Arrivé au point culminant de sa carrière, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique, il vient de donner une nouvelle marque de sa réelle modestie à l'occasion de la résignation de ses fonctions.

En abandonnant le fauteuil présidentiel de l'association, malgré les pressantes insistances de tous les membres du syndicat, il n'a pu, sans une profonde émotion, décliner le mandat qu'on aurait voulu lui confier encore.

Et il a même refusé le titre de président d'honneur qu'on aurait tenu à lui donner du

moins par acclamation disant qu'« appelé à une autre fonction des plus honorables, fonction dans laquelle il espérait pouvoir être utile à ses collègues, il n'ambitionnait plus rien que de conserver les sympathies acquises et voir s'effacer certaines préventions, peu nombreuses, sa personnalité disparaissant, puisqu'elle allait devenir une unité dans un grand tout ».

Rien n'a pu décider M. J. Dubouloz à revenir sur ces déclarations, mais nous espérons que notre ancien président nous conservera du moins le concours de son expérience en restant notre Conseil.

Nous tenons à lui exprimer ici notre regret personnel de ne pouvoir le conserver à notre tête, et nous sommes persuadés qu'au Tribunal de commerce, il se fera estimer par sa droiture, sa correction courtoise et sa modestie.



OBTENTION D'IMAGES COLORÉES MONOCHROMES ET POLYCHROMES PAR VOIE CHIMIQUE

Par M. le Professeur NAMIAS

(Suite et fin)¹

2^e Images obtenues par substitution de l'argent avec des ferrocyanures colorés. — Je



M^r TONKIN

Châssé de la maison Lachaux de Paris.

vais parler maintenant d'une méthode générale qui permet de substituer, à l'argent de l'image d'un positif sur verre ou sur papier au gélatino-bromure, un ferrocyanure métallique insoluble quelconque. On peut ainsi obtenir des dispositifs pour projection ou positifs sur papier de couleurs très variées. Dès 1894, j'eus à étudier les lois qui gouvernent la substitution de l'argent de l'image avec les ferrocyanures entre eux (*Photographische Correspondenz* et *Progresso fotografico*, 1894).

J'ai donné alors les procédés à suivre pour le virage des épreuves positives, non seulement avec le ferrocyanure d'uranium qu'on connaissait depuis longtemps, mais aussi avec le ferrocyanure de fer, de cuivre, de molybdène et de plomb. J'ai été le premier à faire connaître le virage au ferrocyanure de

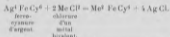
1. Voir le n^o 25 de la *Photographie française*.

fer et au ferrocyanure de cuivre, bien que plusieurs auteurs aient donné ensuite beaucoup de formules sans me nommer.

Mais, par ces méthodes-là, la substitution n'était possible qu'avec peu de métaux et précisément avec ceux dont les sels ne donnaient pas des ferrocyanures, mais seulement des ferrocyanures insolubles.

J'ai repris dans ces derniers mois ces recherches pour examiner si l'on pourrait obtenir la substitution de l'argent de l'image avec un ferrocyanure métallique quelconque insoluble.

J'ai trouvé que si l'argent de l'image est d'abord transformé en ferrocyanure d'argent puis traité par le chlorure du métal dont on veut obtenir le ferrocyanure, l'argent de l'image se transforme en chlorure d'argent et le ferrocyanure se dépose toujours sur l'image. Voici la réaction générale :



Tous les métaux capables de donner des ferrocyanures insolubles, et ils sont nombreux, peuvent donner la réaction indiquée; ainsi, le zinc, manganèse, fer, nickel, cobalt, mercure, cuivre, plomb, uranium, vanadium. Pourtant, les réactions ne se produisent bien que dans des conditions spéciales que j'indiquerai.

La solution de ferrocyanure de potassium neutre agit sur l'argent assez lentement et il est difficile, pour les positifs sur verre, de transformer, en ferrocyanure d'argent, l'argent dans toute la profondeur de l'image. Au contraire, j'ai constaté qu'une solution ammoniacale de ferrocyanure de potassium contenant 5 pour 100 de ferrocyanure et 10 pour 100 d'ammoniaque liquide, agit rapidement et complètement sur l'argent de l'image et le transformant en peu de temps en ferrocyanure d'argent blanc. L'image qu'on obtient ainsi doit être lavée pendant un quart d'heure au moins dans l'eau courante et ensuite plongée dans la solution du chlorure métallique à concentration de 1 à 2 pour 100 contenant au moins 5^{cc} pour 100 d'acide chlorhydrique pur concentré.

La concentration du chlorure métallique n'a pas grande importance; ce qui importe le plus, c'est de l'avoir en présence de l'acide chlorhydrique libre en quantité suffisante, parce que ce dernier, presque toujours, facilite beaucoup la réaction entre le ferrocyanure d'argent et le chlorure métallique. L'image finale apparaît à l'œil toujours renforcée parce qu'à l'argent se sont substitués deux composés opaques, c'est-à-dire le chlorure d'argent et le ferrocyanure métallique; ainsi, avec certains métaux, il est possible d'obtenir un renforcement très remarquable.

Au lieu du chlorure métallique, on pourrait employer des sels d'un acide différent, en y ajoutant du chlorure d'ammonium. Comme j'ai dit, la méthode est générale et il est inutile de considérer chaque cas séparément.

Selon les couleurs du ferrocyanure métallique, on a des images de différentes couleurs; les sels d'uranium et de cuivre donnent des images rouges; les sels de fer, bleus; les sels de manganèse, grisés; les sels de plomb et zinc, blanches; les sels de vanadium, jaunes (très belles); les sels de molybdène, rouge brun; les sels de cobalt, vertes; les sels de nickel, verdâtres, etc.



DÉTAILS D'UNE MAISON INÉGALITÉ A DAMAS (Syrie)

Cliché de la maison Luchet de Paris.

On peut aussi substituer au ferrocyanure d'argent partiellement le ferrocyanure d'un métal et partiellement celui d'un autre métal, en employant pour le second traitement le sel d'un métal qui ne décompose pas le premier ferrocyanure qui s'est formé. Ainsi, on peut obtenir des teintes composées différentes; par exemple, par un premier traitement avec le sel de fer et ensuite avant la transformation complète par un traitement avec un sel de cuivre, on obtient une couleur violette.

Nous avons vu que, dans la réaction, en outre du ferrocyanure métallique, il se forme aussi du chlorure d'argent. Ce chlorure d'argent, étant sensible à la lumière, fait que l'image tend à s'obscurcir peu à peu. Si l'on met l'épreuve au soleil, le chlorure d'argent noircit rapidement et la couleur de l'épreuve se modifie notablement. Dans certains cas, ce noircissement peut être utilisé pour obtenir une nuance de couleur plus foncée que celle obtenue après le bain de chlorure métallique.

La présence du chlorure d'argent a toutefois l'inconvénient d'enlever de la vivacité à la couleur du ferrocyanure métallique. Il est pour cela utile d'éliminer le chlorure d'argent au moyen d'un dissolvant qui n'ait pas la propriété d'attaquer le ferrocyanure métallique. La solution d'hyposulfite même étendue (5 pour 100), ayant toujours une petite alcalinité, attaque quelques-uns des ferrocyanures métalliques; au contraire, la solution d'hyposulfite contenant 5 pour 100 d'acide borique dissout le chlorure d'argent sans attaquer, en général, les ferrocyanures métalliques. Ainsi, on peut avoir, après ce traitement, une image formée seulement par le ferrocyanure métallique, qui se présente beaucoup plus brillante. Les ferrocyanures d'uranium, cuivre, fer, vanadium, cobalt, nickel, manganèse résistent à ce traitement par l'hyposulfite sans se modifier. Au contraire, le ferrocyanure de molybdène tend à se dissoudre dans l'hyposulfite. Après ce traitement avec l'hyposulfite, l'image n'est formée que par le ferrocyanure métallique.

Les épreuves données par les ferrocyanures métalliques peuvent subir des modifications de couleur selon les réactions caractéristiques de chaque métal. Ainsi, le ferrocyanure de manganèse, par l'action du permanganate, donne lieu à la formation de bioxyde de manganèse brun; le ferrocyanure de cobalt donne, avec une solution de soude caustique, de l'oxyde de cobalt de couleur brun foncé; le ferrocyanure de mercure, avec une solution très étendue d'iode de potassium, donne de l'iodure mercurique d'une belle couleur rouge vermillon, etc.

La méthode que je viens de décrire s'applique bien aux images obtenues par développement et surtout aux positifs sur verre et aux épreuves sur papier au bromure d'argent. L'obtention des diapositifs en diverses couleurs peut présenter un remarquable intérêt pour les projections afin d'obtenir des images de couleurs variées. En outre, avant trois clichés répondant aux conditions demandées pour la trichromie, on pourrait obtenir d'eux trois positifs sur verre avec des plaques au chlorure d'argent ou au bromure et traiter ensuite chaque plaque de manière à avoir, en correspondance avec le cliché, pour l'impression en jaune, un dispositif jaune au ferrocyanure de vanadium, un dispositif bleu au ferrocyanure ferrique et un dispositif rouge au ferrocyanure de cuivre. Ces trois dispositifs colorés, vus en même temps dans un appareil comme le photochromoscope de Ives ou de Nabet, peuvent donner la sensation d'une image polychrome. Pourtant, dans ce cas aussi, à cause de la nuance imparfaite de la couleur rouge du ferrocyanure de cuivre, on ne pourra pas obtenir l'effet désiré sans un renforcement artificiel du rouge.

Pour le virage du papier au gélatinobromure d'argent, la méthode indiquée semble digne de beaucoup d'attention, car elle peut fournir des images de couleurs assez variées et qui peuvent faire l'effet d'épreuves obtenues avec des papiers aux pigments (charbon).

Avec cette méthode, contrairement à ce qui se passe avec la méthode ordinaire de virage à l'uranium, au cuivre ou au fer, les blancs des épreuves se conservent parfaitement purs.

En terminant, je dirai que, tant avec les méthodes par réaction qu'avec celles par substitution de l'argent, j'ai pu obtenir plusieurs belles épreuves d'images en couleurs assez variées, que j'ai présentées, en mai de cette année, au Congrès photographique

de Florence. J'ai montré aussi des épreuves d'images en couleurs composées (vert et violet) obtenues avec les méthodes par réaction, dont j'ai parlé au commencement de cet article.



Revue des Périodiques

Le droit de photographier à l'Église est l'objet d'un intéressant article de M. E. Mouchet, publié par Photo-Gazette, article dont nous extrayons les considérations suivantes résumant de la façon la plus nette la cause plaidée par l'auteur :

« Les églises (la grande majorité appartenant à l'État ou aux communes) sont à tout le monde et on n'a pas la faculté d'en interdire l'accès aux citoyens qui s'y comportent décentement. Je laisse en dehors les chapelles privées qui sont la propriété de congrégations ; je ne m'occupe que des édifices publics desservis par le clergé paroissial nommé et rétribué par l'État. Il est incontestable que le curé, usufruitier et non propriétaire, a un droit exclusif de police intérieure ; il peut expulser les gens qui troubleraient les exercices religieux et même ceux qui, en dehors des offices, auraient une attitude inconvenante ou se livreraient à des manifestations incompatibles avec la dignité du lieu. Mais le photographe inoffensif et silencieux peut-il être l'objet de mesures préventives de rigueur ? Je n'hésite pas à répondre : non.

« Je ne pense pas qu'on puisse sérieusement défendre à quelqu'un d'entrer dans une église, avec une photo-jumelle en bandoulière, même pendant les offices. Je me hâte de déclarer qu'il serait contraire à la bienséance de braquer un objectif et de faire un cliché au moment d'une cérémonie religieuse, bien que l'acte en lui-même ne soit pas reprochable au point de vue canonique. Mais, en dehors des exercices du culte, aux heures où l'église est déserte, les esprits les plus étroits et les plus rigoristes ne sauraient voir une profanation dans le fait de poser une chambre noire sur un pied en quel que coin isolé d'une nef ou d'un transept. Le dessinateur qui s'assoit

sur une chaise, pour copier sur son carnet un détail de sculpture, ne commet aucun crime.

L'ordre n'étant pas troublé, aucune atteinte n'étant portée au culte, puisqu'il n'y a pas d'office, aucune gêne ne venant entraver la liberté des fidèles puisque généralement il n'y a personne, il n'y a donc rien qui justifie une mesure prohibitive quelconque. Dans ces conditions spéciales, un curé n'a pas le droit de renvoyer un photographe, par cette raison toute simple qu'il n'y a point de délit. Toute la question est là.



Dépêlé extra fin

M. K. Beans indique, dans *Photo Beacon Apollo*, un moyen d'obtenir des verres polis avec une grande perfection, spécialement pour la microphotographie. On prépare une solution de 2 grammes de gélatine dans 48 centimètres cubes d'eau, et on ajoute 2 ou 3



Sortie des files du bataillon de Marseille

LE BATAILLON DES ANGLAIS

Cliché de M. C. DEBOS, directeur de *Le Via Provençal*

grammes de fluorure de potassium ou de sodium. On recouvre de ce mélange une plaque de verre, de la manière ordinaire ; on le laisse se prendre sur un plan de niveau, et sécher. Quand il est sec, on le traite avec une solution d'acide chlorhydrique de 5 à 6 p. 100, et on fait sécher de nouveau. Après dessiccation, on enlève la couche de géla-

tine. Il reste alors une surface polie d'une finesse extraordinaire, et propre pour les applications photographiques. L'effet produit est dû à l'acide fluorhydrique qui se dégage, au contact du verre, grâce à l'action de l'acide chlorhydrique sur le fluorure de sodium.

(Photo-Gazette)



Les Nouveautés Photographiques

Plaques au gélatino-bromure d'argent. Marque " GEM "

Les plaques *Gem*, universellement connues et très appréciées en Angleterre, ont des qualités incontestables au point de vue du couchage et de la propreté.

Les plaques *Gem* se font en deux marques :

1^o SPÉCIAL PORTRAIT. — Plaques rapides. Cette marque est très constante et permet de faire l'instantané en plein air et à l'atelier. Leur sensibilité égale celle des plaques les plus rapides qui se sont faites jusqu'à présent.

2^o MÉTÉOR. — Plaques extra-rapides, qui permettent de faire de l'instantané aux plus grandes vitesses. Aucune autre marque n'a encore obtenu l'extrême sensibilité de ces plaques.

La plaque *Gem* se développe très bien avec la plupart des révélateurs connus, pyrogallique, métol, hydroquinone, iconogène, amidol, etc.

Les formules que nous employons de préférence sont les suivantes :

Hydroquinone et métol

Eau chaude	1000 grammes.
Sulfite de soude anhydre	50 —
Carbonate de potasse	40 —
Hydroquinone	8 —
Métol	5 —

Hydroquinone et paramidophénol

Eau chaude	1000 grammes.
Sulfite de soude anhydre	60 —
Lithine caustique	5 —
Prussiate jaune	5 —

Après complète dissolution, filtrer et ajouter :

Hydroquinone	4 grammes.
Paramidophénol	3 —

Acide pyrogallique

Première solution :

Eau	1000 grammes.
Sulfite de soude anhydre	50 —

Deuxième solution :

Eau	1000 grammes.
Carbonate de soude	100 —

Troisième solution:

Eau 100 gr.
Bromure de potas-
sium 10 —

Pour développer une plaque 13x18, prendre 60 centimètres cubes de la solution n° 1; 1 à 2 centimètres cubes de la solution n° 3, puis y faire fondre 50 centigrammes d'acide pyrogallique. On doit ajouter le carbonate de soude petit à petit et proportionnellement à la pose du cliché.

FIXAGE. — Les plaques *Gem* se fixant très facilement et très rapidement, il est préférable de les fixer à l'abri de la lumière blanche, afin de dissoudre parfaitement le bromure d'argent non impressionné.

Nous recommandons spécialement la formule suivante :

Eau distillée ou de pluie	1000 cent. cubes.
Hyposulfite de soude	250 —
Bisulfite de soude liquide	50 —



À LA FONTAINE (AIX-EN-PROVENCE).

Cliché de M^{rs} C. LAUREN.

RECETTES & PROCÉDÉS

Contretypes

Photographie. — On constate aisément que si, dans un bain de persulfate d'ammoniaque indiqué par MM. Lumière pour la réduction des grandes opacités d'un cliché, on plonge une plaque développée mais non fixée, l'image composée d'argent réduit disparaît tandis que le bromure d'argent, qui n'a pas été décomposé par le révélateur, ne sera pas modifié ni dissous.

Cette remarque permet d'obtenir des contretypes très aisément.

On prend, par exemple, une plaque au bromure d'argent lent pour projections et on l'expose trente secondes à 20 cm, d'un bec de gaz sous un cliché, c'est-à-dire que nous donnons un temps de pose qui serait trop long si nous avions l'intention de faire une diapositive. On développe à l'acide pyrogallique et carbonate de soude jusqu'à ce que l'image traverse bien au dos de la plaque, on la lave et on l'immerge dans un bain de persulfate d'ammoniaque à 3 pour 100. On l'y laisse

jusqu'à ce que les opacités les plus grandes soient devenues aussi transparentes que le verre pour ainsi dire; on lave alors avec soin. On expose la plaque des deux côtés à un bec de gaz et l'on redéveloppe à l'acide pyrogallique; on obtient ainsi un négatif qui ne présente pas plus de voile qu'un cliché fait à la façon ordinaire.

Ce procédé est très rapide et donne, paraît-il, de bons résultats. E. C.

(*Bull. de la Soc. Française de Photog.*)

D'après notre confrère *Photo-Gazette* — *The Amateur Photographer* de Londres caractérise de la façon suivante les divers révélateurs suivants :

Rodinal et Métol. — L'image apparaît rapidement, mais elle reste longtemps à gagner de l'intensité.

Olycine et Iconogène. — L'image n'apparaît qu'au bout d'un temps assez long; toutefois, elle monte plus rapidement.

Ortol et Pyro. — L'image apparaît en une

minute environ, et continue à monter d'une manière constante.

Hydroquinone. — L'image est plus longue à paraître mais lorsqu'elle se met en train, sa densité gagne rapidement.

Métol et Hydroquinone. — Réunis agissent bien ensemble et donnent un révélateur constant.



Epreuves sur papier trop poussées à l'impression.

L'épreuve ainsi obtenue et dite « brûlée » peut ne pas être irrémédiablement perdue en la traitant comme suit. On vire et fixe comme s'il s'agissait d'une épreuve normale ; ensuite on immerge dans une solution fraîche d'hyposulfite de soude à 50 %, de 10 à 20 minutes, temps pendant lequel l'épreuve baisse de ton. On retire l'épreuve quand le ton — un ton noir s'accommodant plus ou moins, suivant la nature des sujets — est obtenu. On lave ensuite.

On peut virer et fixer ces épreuves trop

poussées, les laisser sécher, et ne leur appliquer le mode ci-dessus décrit que longtemps après, des mois, une année !



Emallage sur glace.

Une modification à la méthode habituelle d'application des épreuves sur le verre a été proposée par M. Bracq dans la dernière réunion de l'*Union photographique du Pas-de-Calais*.

Au lieu de tremper le verre et l'épreuve dans l'eau, ce qui exige souvent une plaque par épreuve, on cale la plaque de verre de manière à la rendre horizontale, puis on verse dessus autant d'eau que possible en ménisque, on applique alors les épreuves mouillées en les glissant. On penche un peu la plaque pour faire égoutter. On peut alors garnir de même façon l'autre côté de la plaque. On évite ainsi le rouleau qui chasse bien les grosses bulles, mais souvent pour les transformer en une multitude de petites.

(Photo-Revue.)



Les Concours photographiques

Ce qu'ils sont et ce qu'ils devraient être

EN tant que sujet d'émulation, tous les concours sont une bonne chose.

C'est à propos surtout des concours de photographie qu'il est permis de faire de cette appréciation un axiome. Tous les concours photographiques sont donc à encourager, mais *plus ou moins*.

Quant à ceux qui ne peuvent faire naître cette émulation, leur principale raison d'être, il est bien évident qu'ils sont condamnés par cela même ; ils semblent dans le ridicule auprès de tous les concurrents sensés et l'on imaginerait même difficilement qu'ils peuvent exister si l'on n'était pas obligé de le constater... sans aucune fièreté.

Presque tous les concours de photographie d'amateurs ou professionnels ont ce mérite de l'émulation. Ce n'est donc pas à eux que s'adressent la critique avec sévérité : *ils sont utiles*.

Ce qu'on pourrait leur reprocher, néanmoins, c'est une banalité trop persistante.

Suivre les exemples donnés est si simple ; cela demande si peu d'efforts qu'on ne s'embarrasse pas du souci d'imaginer quelque chose de mieux.

En outre, on pense qu'on évitera tout blâme en se contentant de calquer les organisations antérieures : la modeste petite société naissante de X, le modeste journal photographique de Y adoptent sans hésiter le règlement du concours élaboré par la *grande* société ou le journal si répandu de la capitale, — sans le dire, — mais très rassurés parce qu'ils se

réserveraient, au besoin, l'excuse de protester contre tout blâme, en s'écriant : mais c'est le règlement de telle ou telle autorité en la matière que nous avons copié.

Ce qu'ils n'imaginent pas, c'est qu'on peut justement leur reprocher, comme je le fais ici, d'avoir suivi cette ornière au lieu d'innover.

Dans tous ces concours de sociétés ou de publications photographiques on paraît, de plus, n'avoir qu'un but : déterminer quels sont les amateurs ou les professionnels de telle localité, de telle région, de telle catégorie qui font le mieux soit en portrait, soit en paysage, soit en instantané, etc., etc.

C'est bien, puisque de cette recherche naît l'émulation, condition première ; mais ce n'est pas assez.

Il ne faudrait pas considérer indéfiniment que le côté matériel et que l'amour-propre des concurrents.

De tels concours n'excitent qu'à élever le niveau de la valeur intrinsèque des envois et à exalter la vanité personnelle des dilettantes.

Il y a plus à faire et on le remarquera bien vite si l'on veut seulement songer aux utilisations pratiques de la photographie, à la portée morale de cette application humaine toute particulière et aux débouchés nouveaux qui pourraient lui être donnés par ces concours même.

Dans cet ordre d'idées, le journal de la société qui a, le premier, institué un concours en vue de l'utilisation des épreuves primées pour des illustrations, a fait une œuvre d'initiative de premier ordre ; il a donné un exemple que je ne vois malheureusement pas assez suivi, car il n'y avait pas que ce genre d'utilisation d'indiqué.

C'est dans cet esprit que l'organe qui veut bien me laisser développer cette thèse : *La Photographie française*, avait lui-même placé en tête de son premier concours, — qui fut, soit dit, incidemment un si grand succès, — comme première et primordiale section une catégorie d'envois présentant un CARACTÈRE DOCUMENTAIRE.

L'intérêt de la plus belle épreuve du monde peut être, en effet, singulièrement accru si elle n'est pas seulement admirable, mais si elle constitue par surcroît un document précieux. Cette utilité la rehausse, lui donne un supplément de valeur plus positif, moins relatif... et s'il ne s'agit pas d'une belle épreuve mais d'une épreuve, au contraire, tout à fait médiocre, l'intérêt documentaire qu'elle présente la sauve du dédain auquel elle serait condamnée sans ce mérite spécial.



Mais, il y a bien d'autres utilisations pratiques de la photographie à faire entrer en considération dans les concours d'amateurs et de professionnels !

La photographie, on l'a dit maintes fois, est un merveilleux instrument de contrôle. Or, on l'utiliserait plus souvent comme tel si des concours contribuaient à faire connaître les services qu'elle peut rendre dans une foule de cas.

La photographie est encore un admirable moyen d'analyse ; elle peut discerner ce que l'œil humain ne perçoit pas ; elle révèle ce que nos sens sont impuissants à constater. Une catégorie d'épreuves faites à ce point de vue particulier aurait assurément un véritable succès de curiosité dans un concours... et quelle incontestable utilité !

Je n'ai pas l'intention de passer ici une revue de toutes les utilisations possibles ; il y en a, d'ailleurs, à imaginer encore plus qu'il n'en existe ; je me contente de ces deux seules indications pour aborder plus vite une autre face de la question :

La photographie, on l'a dit et on le prouve par l'emploi des projections dans les cours, est un des plus précieux moyens d'enseignement.

Pourquoi n'en voyons-nous rien paraître dans les concours d'amateurs ou de professionnels ? Dans un grand port de mer comme Marseille ou le Havre, tout photographe professionnel voit défiler devant ses objectifs les nationaux les plus divers et possède en peu d'années d'exercice une collection de types de tous les pays. Pourquoi n'avons-nous jamais vu dans les concours figurer une collection de types français et étrangers ? Cette collection présenterait pourtant comme enseignement par l'image un intérêt bien vif !

Savez-vous comment on renfloue un navire ? comment on cultive le riz, le café ou le thé ? Comment on fait une statue (depuis la maquette en glaise jusqu'à l'inauguration solennelle

du bronze sur une place publique ? Comment on éteint un incendie dans une grande ville où le service des pompiers est bien organisé ? Comment on construit une maison à Paris, à Chicago, à Damas, au Groënland et au Japon ? Si vous le savez, bien peu d'autres personnes le savent et quelques séries de photographies d'amateurs le leur apprendraient aisément !

Quel plus beau plaidoyer contre la sauvagerie des hommes qui brutalisent les animaux pourrait-on faire qu'une collection de photographies ou des scènes comme on en voit, hélas ! tous les jours, seraient prises sur le vif et réunies dans un concours : La société qui poursuit l'application de la loi Grammont ne pourrait moins faire que d'attribuer une de ses plus hautes récompenses à ce noble concours humanitaire !

Vous voyez qu'il y a bien des choses nouvelles à faire en matière de concours de professionnels ou d'amateurs.



Ce qu'il serait temps de cesser de faire, par contre, c'est de proposer un prix, d'une valeur dérisoire pour une recherche industrielle exigeant des hommes les plus capables, des années de travaux et des sommes considérables de dépenses.

De tels concours ne peuvent réunir que des concurrents sans aucune valeur, des « fumistes », et sont absolument grotesques.

Quand une société puissante et riche, favorisée de consécérations officielles, veut réellement contribuer au progrès industriel de la photographie, ce n'est pas en proposant de tels prix au concours qu'elle peut se flatter de faire autre chose que la piteuse parodie de l'accomplissement de sa tâche.

Que l'Etat propose un prix de 2000 francs, pour la création du meilleur type d'objectif, c'est une misère excusable ; l'Etat est censé n'avoir jamais d'argent ; l'Etat n'est pas chargé de s'ingérer dans les détails des entreprises privées... et puis, sa consécration officielle a un prestige qui vient en compensation de l'insuffisance du prix. Mais, que dire d'une association qui, pour des propositions aussi difficiles et aussi coûteuses, fixe des récompenses de 1000 fr., de 500 fr. et de sommes même inférieures ?...

Créer le meilleur objectif ; c'est gentil à dire, mais :

« Il ne fait pas ce tour qui veut ! »

Il faut d'abord, pour cela, la réunion de plusieurs personnes de capacités différentes ; puis beaucoup de temps qui vaut cher et de l'outillage non moins coûteux.

En proposant un tel prix, il faudrait donc commencer par dire :

Considérant les difficultés et les frais qui résultent de l'objet du concours :

1^o Ne seront admis à concourir que les personnes dont les travaux antérieurs seront une garantie de la valeur des recherches qu'elles seront appelées à entreprendre.

2^o Les concurrents admis dont le nombre sera limité à (X) recevront les subventions nécessaires pour leurs recherches et leurs travaux en vue du concours pendant une durée de temps limitée à (X).

3^o Les meilleurs résultats obtenus seront l'objet de récompenses proportionnées au temps et à la valeur des efforts déployés.

4^o Le concurrent primé, si le prix est décerné, et ses collaborateurs recevront une subvention leur permettant la mise en exploitation, à leur profit, du réel perfectionnement qu'ils auront accompli.

Un concours industriel, ainsi réglé, réunirait assurément des concurrents sérieux et et donnerait des résultats....

Il serait digne d'une grande société nationale se piquant d'être à la tête du mouvement photographique.

Mais toute autre proposition en matière de progrès industriel n'est qu'une comédie dont les sots seuls sont dupes.

LOUIS BORDAT.



GRANDE MANUFACTURE

d'Appareils et d'Accessoires Photographiques



DEMARIA FRÈRES

Bureaux et Magasins : 2, rue du Canal-Saint-Martin. — 403-87

Usines à vapeur : 169, 171, 173, 173 bis, quai Volny, 168, quai Jemmapes, Paris

Détectives perfectionnées **BELEK** et **NADIR**

Breveté S. G. D. G., France et Étranger

Modèle 1898, employant indifféremment plaques ou pellicules



Marque de Fabrique
D M R

Appareils mixtes "Folder"

Lanterne d'agrandissement et de projection

"Minerve", "Centaur", "Professional", "Scala", etc.

AGRANDISSEURS "MAJORAL"



Lanternes et Accessoires de laboratoires

Catalogues illustrés 1898

Tous ces articles s'obtiennent chez les Marchands de Fournitures photographiques

Exiger la Marque



Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue



Globe de M. Luc de Tolenssky

OASIS DE BISKRA (Algérie)

CHAMBRE SYNDICALE

Séance du 9 janvier 1900

La séance est ouverte à 8 heures 3/4, sous la présidence de M. Dubouloz, Président, assisté de MM. Jules Demaria et Mendel, Vice-Présidents, de M. Gaumont, Secrétaire Général, de M. Jarret, Secrétaire, de M. Mercier, Trésorier.

Membres Présents :

MM. A. Alexandre, Alibert, Biard, Béney, Boespflug, Derepas, Delbosque, Duplouch, Duchenne, Dalmy, Donny, Chemin, Cadot, Chauv, Echassoux, Grieshaber, Gastine, Gilles, Joux, Legendre, Lorillon, Houdard, Perron, Roux, Roussel, Trambouze, Turillon.

Membres excusés :

MM. Balbreck, Degen, Demaria Henry, Fleury-Hermagis, Merville, Molteni.

Après lecture, le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

On passe à la lecture de la correspondance.

Le cours que professait M. Turillon à l'Association Philotechnique est supprimé. Pour éviter le retour des faits regrettables qui ont amené la démission de M. Turillon que nous ne pouvons qu'approuver, la Société Philotechnique a promis à notre Président qu'il ne serait plus distribué aux élèves des cours de notices ou brochures se rapportant aux questions politiques ou religieuses.

Une lettre de faire part annonce le décès de M^{me} veuve Régnault qui s'occupait tout particulièrement de la gérance de la Maison Régnault de Toulouse, bien connue dans le commerce photographique. Le Secrétaire Général fera parvenir une lettre de condoléance à M. Félix Régnault, membre de la Chambre Syndicale.

Un nouveau journal, « *Art et Photographie* », vient de paraître à Roubaix. Ce journal demande des correspondants, s'adresser 29, rue Pauvrière.

M. Bellan, Président de la Société de l'Enseignement moderne demande des professeurs pour des cours de photographie.

M. Maxime Dutlinger, 20, rue St-Lazare à Paris, fait ses offres de service aux maisons de commerce de la Chambre Syndicale pour les représenter dans son prochain voyage en Russie. M. Dutlinger indique quelques maisons de la place de Paris comme références.

Le Syndicat de garantie des entrepreneurs et professionnels propose aux Membres de la Chambre d'adhérer à sa police d'assurance Mutuelle contre les accidents du travail.

M. Conquérant donne sa démission de membre de la Chambre Syndicale. Cette démission est acceptée.

Le Tribunal soumet à l'arbitrage de la Chambre un différend entre la Société de Photographie Industrielle, 56, rue de Seine, à Paris, et M. Faure, à Boulogne-sur-Seine. Cette affaire est confiée aux bons soins de MM. Demaria et Alibert.

La maison Lumière fait part qu'elle a donné la représentation de sa marque, pour Paris, à M. Chevrier en remplacement de M. Thibault, décédé.

M. Pector, Secrétaire de l'Union Nationale des Sociétés Photographiques de France demande qu'on veuille bien lui faire parvenir la liste des membres du Bureau de la Chambre Syndicale pour la faire paraître dans l'Annuaire actuellement en préparation.

M. le Président a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Louis Lumière au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Il est donné lecture des principaux passages de la circulaire adressée par M. P. Mercier à tous les intermédiaires et marchands pour le maintien des prix de vente de ses articles, et notamment pour ses nouvelles plaques sensibles « l'Intensive » qui seront mises en vente à partir du 1^{er} février prochain par la Maison Jouglé et C^{ie}. La Maison Jouglé a pris l'engagement vis-à-vis de M. Mercier de supprimer la vente à tous les revendeurs qui ne se conformeraient pas aux termes de la circulaire précitée.

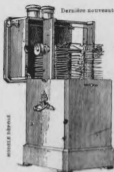
MM. Marillier et Robelet adressent une lettre de M. Martin-Jevet.

Le président dépose sur le bureau le bulletin de l'Association des Tissus ; ce bulletin renferme une note très intéressante sur le questionnaire relatif à la législation des Prud'hommes et les réponses qui y ont été faites. Ce questionnaire et ces réponses pourront être consultés avec profit.

Il est ouvert à Turin, cette année, une Exposition de Photographie pour les amateurs.

Il sera mis entre les mains de l'archiviste le bulletin de la Chambre de Commerce Française de Milan.

M. Dubouloz rappelle qu'une somme de 6 fr. 50 est due par quelques exposants à M. Chevalier



Stereoscopes américains

à chaînes interchangeables
(pour vues de tous formats)

Stereoscopes à main
(en tous genres)

Monocles et Graphoscopes



L. Legendre

Constructeur

PARIS — 8, Rue Pastourelle, 8 — PARIS

USINE à AMEL (Meuse)

Spécialité de Bains concentrés insolubles pour les traitements de Clichés et Epreuves.

H. REEB
CHIMISTE
Plusieurs fois Lauréat de la 1^{re} Exposition Photographique
Les plus hautes Récompenses
A TOUTES LES EXPOSITIONS

Universellement reconnus les plus Parfaits et les plus Pratiques.
(Il suffit de les étendre d'eau pour l'usage).



- | | | |
|------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| RÉVÉLATEUR-ECLAIR | pour clichés, diapositives, papiers, etc. | 2.3fr. |
| FIXAGE-ACIDE | pour obtenir clichés purs et transparents | 1 50 |
| ROBUROL | pour restaurer directement les clichés et les négatifs | 2 50 |
| RÉDUCTEUR UNIVERSEL | pour descendre clichés trop intenses | 2 50 |
| LIQUEUR et COLLODION INFAILLIBLES | pour développer les clichés et négatifs facilement sans jamais d'incrustations, sans Pellicule absolument parfaite, sèche, souple, solide et inaltérable | 2 50 — 4 50 |
| FIXO-VIRO | bain sensible de Fixage et Virage pour tous papiers, depuis tous les tons et épreuves insolubles | 2 50 — 4 50 |
| ENCAUSTIQUE-ARISTO | pour obtenir épreuves détaillées sur verre uni, ou mat ou verre dépoli | 1 50 |

SE TROUVENT PARTOUT. — Pour le Gros, chez l'Éditeur : 158, Avenue de NEUILLY-sur-Seine.

Photographe J. Mauge
8, Boulevard de Vaugirard, PARIS



OTTO-LUND

Constructeur-Mécanicien

6, Place de la Sorbonne, 6

PARIS

OBTURATEUR CENTRAL

à pose facultative et graduée
et instantanée

S'adaptant à tous les Objectifs

Not Lecteurs sont vivement engagés. DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Brevé



LE BATTAGE, par M. FERRE, à Rennes

Diplôme de mérite de la 2^e catégorie du Concours d'Instantanés de la Photographie Française (1908-1910)



UN COUP DE VENT (Mont de Marsic), par M. JONNET, à Marseille

Diplôme de mérite de la 2^e catégorie du Concours d'Instantanés de la Photographie Française (1908-1910)

et fils pour les inscriptions en langues russe et française qui ont figuré l'année dernière à l'Exposition de St-Petersbourg.

MM. Bouilland, Gillon et Roux, présentés à la précédente séance, sont admis comme membres actifs après vote au bulletin secret.

M. Mercier, trésorier, donne lecture de son rapport annuel sur les finances de la Chambre Syndicale : rapport approuvé par MM. les délégués à la caisse. Ce rapport est très vivement applaudi et sur l'invitation du Président des remerciements et des félicitations sont adressés à M. Mercier.

On trouvera à la suite de ce procès-verbal l'analyse du rapport du Trésorier.

Sur les instances de notre Président, M. Dubouloz, les arbitres suivants ont été inscrits au Tribunal de Commerce pour donner leur avis sur les différends qui pourraient leur être soumis comme arbitres particuliers et non rétribués. Ces arbitres sont : pour l'optique, MM. Degen, Jarret, Turillon. Pour la construction, MM. Demaria Henri, Gaumont et Gilles. Pour les produits chimiques, MM. Mercier et E. Poulenc, pour les plaques, M. Guillemot.

M. Dubouloz s'excuse de ne pouvoir donner satisfaction à tout le monde, mais il a fait de son mieux et la chambre le lui prouve par ses applaudissements.

La question de l'arrêt de l'avalissement des prix entre dans une phase décisive : pour ainsi dire tous les fabricants de plaques et de papiers adhèrent à l'idée d'un Congrès. Seuls, MM. Lumière n'ont pas encore donné une réponse définitive, mais on espère qu'ils donneront prochainement une réponse satisfaisante. M. Gaumont veut bien se charger de provoquer cette réponse et de la faire connaître à la prochaine réunion de la Chambre Syndicale.

L'ordre du jour appelle l'élection du Bureau pour l'année 1900.

Avant de céder le fauteuil à M. Alibert, doyen d'âge, M. Dubouloz rappelle que, par suite de ses nouvelles fonctions de juge suppléant au Tribunal de Commerce, il ne lui est pas possible de conserver en titre la place de Président : mais qu'il tient à rester parmi les Membres de la Chambre Syndicale pour lui prêter son concours et pour guider son successeur dans ses nouvelles fonctions. De très vifs applaudissements prouvent à M. Dubouloz que la Chambre lui est reconnaissante pour toute la peine qu'il s'est donnée.

Sous la présidence de M. Alibert, doyen d'âge, il est procédé à l'élection d'un Président. M. Jules Demaria est élu au premier tour par 25 voix sur 34 votants.

M. Mantois est nommé à l'unanimité et par acclamations vice-président du Syndicat, pour le remercier du concours et de l'intérêt qu'il a bien voulu porter à la Chambre Syndicale ces dernières années.

M. Gaumont est nommé Président de la section des Fabricants et comme tel second vice-président.

M. Charles Mendel est nommé Président de la section des Marchands et comme tel second vice-président.

M. Jarret recueille les suffrages pour le poste de Secrétaire-Général et M. Grieshaber pour celui de Secrétaire-adjoint.

La section des marchands nomme M. Gastine comme secrétaire et celle des fabricants M. Boespflug.

Par acclamation, M. Mercier est nommé Trésorier et MM. Cadot et Alibert délégués à la caisse.

Au scrutin, M. Delbosque est nommé Archiviste par 19 voix sur 34.

En prenant la place de Président, M. J. Demaria adresse en quelques paroles ses remerciements à la Chambre et à M. Dubouloz pour le concours qu'il a bien voulu donner à la Chambre jusqu'à ce jour et qu'il a promis de continuer.

Sur la proposition de M. Dubouloz, le banquet qui devait avoir lieu en janvier est remis au courant de février.

M. Gaumont demande si un des membres de la Chambre Syndicale a une proposition à faire pour le Congrès International de Photographie qui doit se réunir cette année. M. Gaumont devant assister sous quelques jours à la réunion des membres de la Commission dite du Matériel serait heureux d'être en cette circonstance le porte-paroles de la Chambre Syndicale.

M. Gaumont profite de ce qu'il a la parole pour demander que la Chambre Syndicale possède un jeu de tarauds et fileuses des écrous et vis dits « du Congrès » de façon que chaque membre puisse s'assurer que les vis et écrous qu'il emploie soient bien interchangeable avec ceux de ses confrères. M. Gaumont devant les encouragements qu'il reçoit de la Chambre offre à celle-ci un jeu de tarauds et fileuses qu'il commandera à M. Carpentier.

M. Roux demande qu'il soit créé dans la Chambre, en dehors des sections des Marchands et des Fabricants, une section dite des professionnels : mais vu l'heure avancée de la soirée, cette proposition sera mise en discussion à la prochaine séance. Rappelons que le cas a été parfaitement prévu à l'article 8 des statuts de la Chambre Syndicale.

M. Courrier, photographe à Paris, 59, rue de Rivoli, est proposé comme membre actif par MM. Dubouloz et Derepas.

Jusqu'à nouvel ordre, le registre des renseignements confidentiels se trouvera entre les mains du Secrétaire Général qui ne devra s'en dessaisir sous aucun motif, tout en le tenant à la disposition de chacun pour en prendre connaissance chez lui s'il y a lieu.

M. Dubouloz veut bien promettre de faire connaître la façon dont on procède légalement dans

d'autres chambres syndicales et notamment dans celle du papier pour donner des renseignements confidentiels aux intéressés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 1/2.

Le Secrétaire : F. JANET.

Le Président : J. DEMARIA.

LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE rappelle à MM. les Membres de la Chambre Syndicale qu'elle est l'organe de la défense de leurs intérêts et qu'en cette qualité elle recevra avec plaisir les revendications qui lui seront adressées pour les faire valoir et les défendre.



Bibliographie

Librairie Gauthier-Villars

La Photographie des montagnes. In-8 avec 19 figures: 1900, par VALLOT (J.), Directeur de l'Observatoire du mont Blanc, Vice-Président du Club alpin français.

La Photographie des montagnes présente des difficultés qui lui sont propres et qui tiennent à la coloration des sujets à photographier, à leur éloignement, à la difficulté des transports des appareils et à l'impossibilité fréquente de se placer au meilleur point de vue. C'est l'examen de ces difficultés que M. J. Vallot passe en revue dans chacune des pages de sa brochure dont voici le sommaire. *Surface sensible. Orthochromatisme. Temps de pose. Composition du sujet. Panoramas polygonaux. Matériel et développement. Scènes pittoresques.* Sur chacune de ces matières, il donne à l'amateur des conseils pratiques qui seront d'autant plus appréciés que tout le monde connaît la grande autorité qui s'attache à son nom.



Reproduction des gravures, dessins, plans, manuscrits. par A. COURRÈGES. Un volume in-18 Jésus, avec figures: 1900.

Quel est l'amateur qui n'a été sollicité de reproduire une photographie unique, de copier un plan, un manuscrit, un dessin ou une peinture? Ces travaux, demandés chaque jour aux photographes professionnels, peuvent être exécutés tout aussi bien par les amateurs sérieux qui trouveront dans cette voie nouvelle un grand intérêt leur donnant le moyen de collectionner quantité de documents précieux ou de tableaux rares. En effet, il est facile, grâce à la Photographie, d'en obtenir des reproductions douées d'une netteté aussi grande et d'un caractère aussi artistique que les originaux.

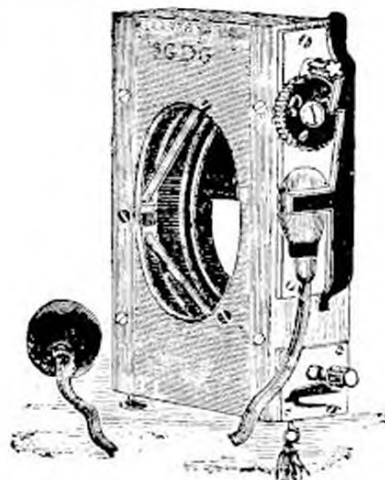
Tel est le but de M. Courrèges dans ce livre où il décrit la méthode de *Reproduction directe* dans le sens le plus strict du mot; il y indique quels sont les appareils et les moyens à employer pour obtenir d'après un dessin déjà existant: gravure, plan, photographie ou manuscrit, des clichés directs qui seront ou plus petits, ou de même grandeur, ou plus grands que le modèle.



Les agrandissements. In-8 avec figures, 1900, par WALLOX (Elienne), Professeur au Lycée Janson-de-Sailly.

Après avoir exposé le but de l'agrandissement photographique, l'auteur examine les qualités que doit présenter le négatif et les conditions auxquelles doit satisfaire l'objectif qui est le principal élément des appareils d'agrandissement; puis il étudie la disposition de ces appareils, les différents modes de procéder, la mise au point, le temps de pose, le développement, la retouche et le coloriage des épreuves. Enfin, un dernier chapitre résume les diverses applications scientifiques et artistiques de cette intéressante application de la photographie.

On ne peut que louer cette exposition générale et pourtant très complète, si claire et si judicieuse. Tout amateur, avant de commencer des essais d'agrandissement, devrait être profondément imbu des vérités que cette brochure expose et des conseils pratiques si précieux qu'elle contient.



Spécialités Photographiques

Exiger la marque

OBTURATEURS de PRÉCISION

OBTURATEUR à rideau avec serrage breveté s. g. d. g., donnant un rappel de 15" = ", permettant de le placer sur différents diamètres de parasoleil et toujours au centre. Modèle avec vis de serrage sur le côté et bague caoutchouc, modèle à l'arrière.

OBTURATEUR à rideau stéréoscopique et obturateur de plaque.

Tous les modèles se font en acier, en noyer ou en bois noirci

Obturateurs métalliques

le Perpétuel, l'Excelsior, le Central

Viseurs de tous modèles, à chambre noire ou claire, double ou simple effet

NIVEAUX pour appareils photographiques et autres: à entailles, 1/2 entailles ou à plat, vernis, nickelés ou oxydés, verre blanc, vert ou rouge.

Vente en gros: **G. MATTIOLI**, 7, rue Broca, PARIS

Envoi gratis du Catalogue

Usine à Vapeur



de fabrique déposée

Le seul KODAK est le

"EASTMAN KODAK"

1900 Tous les Modèles de 1900 se chargent en pleine lumière et s'adaptent sur bicyclettes 1900

K
O
D
A
K
S



LE POCKET KODAK PLIANT

Mesure fermé 172×90×42 m/m.
Pèse 400 grammes. Donne des clichés 6×9 c/m.

Prix : 53 francs

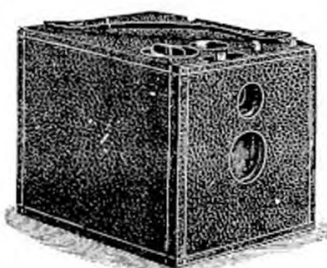
Le Bull's-Eye Kodak

N° 2

Mesure 149×118×116 m/m.
Pèse 650 grammes
Donne clichés 9×9 c/m.

Prix : 41 fr. 75

Même format en appareil de luxe
avec objectif rectilinéaire et
obturateur spécial. Prix : 80 fr.

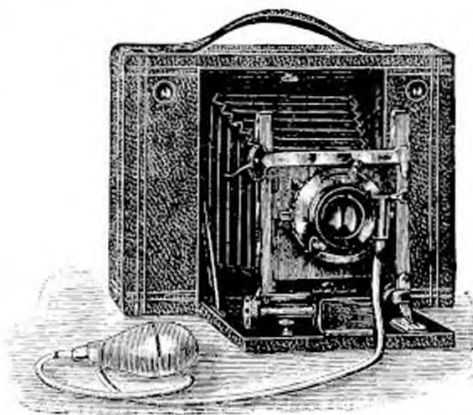


Le Bullet Kodak

N° 2 Kodak

Même format que
le Bull's-Eye
n° 2, se char-
geant avec pla-
ques ou pellic-
ules.

Prix : 53 francs



LE KODAK CARTOUCHE

N° 4

*Appareil d'une fabrication
très perfectionnée*

Mesure fermé 210×160×80 m/m.

Pèse 1350 grammes

Donne des clichés 10×12 c/m. 1/2

Se charge avec plaques
ou pellicules

Prix : 135 francs

CATALOGUE ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

EASTMAN KODAK

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Au Capital de 1.000.000 de francs

PARIS : 5, Avenue de l'Opéra — 4, Place Vendôme

AUCUN appareil
photographique n'est un
KODAK s'il n'est
fabriqué par la Cie
EASTMAN et ne
porte sa marque.

Comptoir Photographique TURGOT

DES BAINS & CHEMIN

PARIS. 79, rue Turbigo, 79. PARIS

Téléphone 221-72 — Adresse télégraphique : Phototurgo-Paris

	kilog.	100 gr.	le gr.
Acide pyrogallique bisublimé. . .	>	2 75	0 04
Amidol	>	6	0 08
Carbonate de soude pur	0 50	0 10	>
Chlorure d'or (brun ou jaune). . .	>	>	1 85
Hydroquinone pur (blanc ou jaune).	24	2 50	0 03
Hyposulfite de soude n° 1.	0 30	>	>
Iconogène pur.	>	3 25	0 04
Oxalate neutre de potasse	1 50	0 20	>
Paramidophénol.	55	6	0 08
Potasse caustique en plaques. . . .	>	90	0 15
Sulfate de fer pur.	0 30	0 10	>
Sulfite de soude pur.	0 55	0 10	>
Carbure de Calcium (1 kg. en boîte)	1 fr. 10		
— (500 gr. —)	0 fr. 65		

"Le VÉRITABLE" Appareil complet 13x18, avec 3 châssis doubles 1^{er} rideau et objectif à iris. (Garanti) **54 fr.**

"STÉNO-JUMELLE" photographique

L. JOUX

Ateliers, Magasins, Bureaux :

18 bis rue Denfert-Rochereau (près le Luxembourg)

BREVETÉ EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

NOUVEAU MODÈLE entièrement métallique

le plus complet
le plus léger
le plus réduit



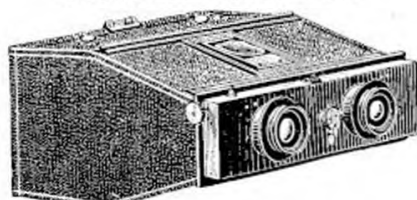
le plus perfectionné
des appareils
similaires

Construction de Haute Précision

Prix de l'Appareil avec son étui :

6 1/2 x 9 de 18 plaq., obj. Zeiss. 250 fr.; obj. Goerz. 265 fr.
9 x 12 de 12 — — 320 — — 330 "

DERNIÈRE CRÉATION



"STÉNO-JUMELLE" stéréoscopique

Contenant en 12 châssis 24 plaques 8x8 ou 12 plaques 8x16

Visueur à double effet

Prix de l'Appareil avec son étui :

Objectifs Zeiss : 500 fr. — Objectifs Goerz : 520 fr.
Envoi franco du Catalogue

OCCASION RARE

Aux environs de Paris, 15 minutes de chemin de fer

130 trains par jour

A VENDRE ou à LOUER, Usine moderne agencée pour faire les enduits de papiers photographiques ou autres, machine à vapeur, machine à enduire, accrocheuse, calorifère puissant, éclairage électrique; construction neuve d'un rez-de-chaussée de 224 mètres et d'un premier étage très haut de plafond de même dimension. Avec l'usine, maison d'habitation, bonne construction de 134 mètres, élevée sur caves : vestibule, cuisine, office, salle à manger de 24 couverts, salon de 40 mètres carrés, 1^{er} étage : 4 grandes chambres avec cabinet de toilette, salle de bains; 2^e étage : 3 grandes chambres et 4 petites. Le tout chauffé par calorifère. Grand jardin bien planté et potager en plein rapport, pouvant au besoin recevoir construction.

Contenance totale : 2.644 mètres. Prix : 75.000 fr. Location : 4.000 fr.

Le propriétaire serait disposé à entreprendre une fabrication se rattachant aux enduits de papiers, avec le concours d'une personne compétente.

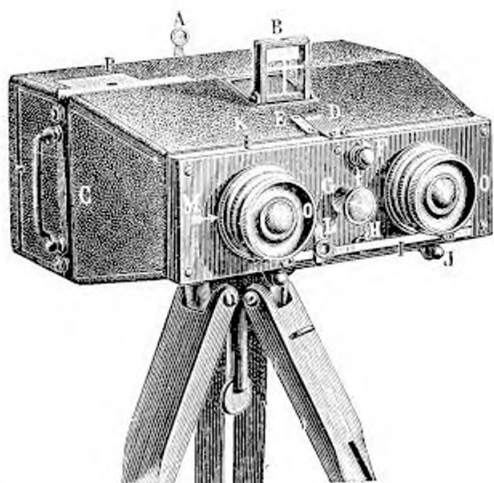
S'adresser à M. PERAUT, 220, Faubourg-St-Martin, PARIS

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

Les Jumelles de Bellieni

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS DE PRÉCISION

NANCY — 17, Place Carnot, 17 — NANCY



JUMELLE BELLIENI

Stéréoscopique 8×9

24 plaques. 515 fr.
 La même, à 18 plaques 500 fr.

JUMELLE BELLIENI

Simple 8×9

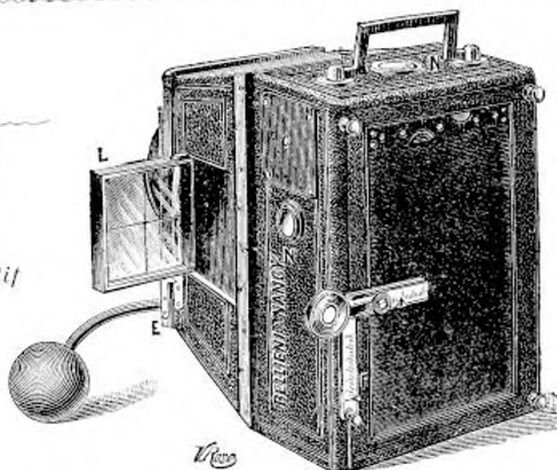
24 plaques. 340 fr.
 La même, à 18 plaques 330 fr.

NOUVELLE JUMELLE BELLIENI (9×12)

*Avec deux décentremens identiques
 du viseur et de l'objectif*

Prix. 400 francs

LA MÊME, avec deux objectifs de foyer
 différents 520 fr.

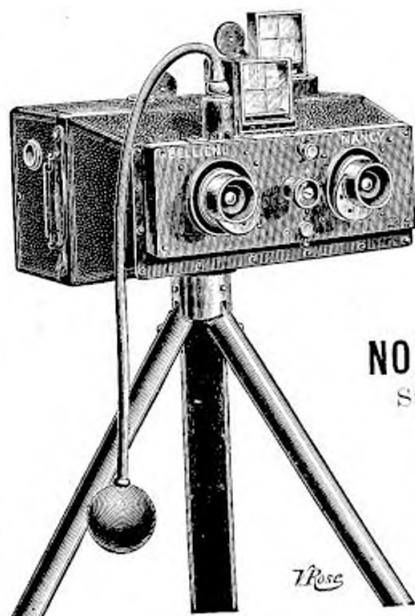


NOUVELLE JUMELLE BELLIENI

8×9, à Deux Objectifs

L'un de 110 millimètres de foyer
 pour le travail courant, l'autre de
 86 millimètres (grand angulaire) pour
 les intérieurs. Instrument précieux
 pour faire les vues de projection.

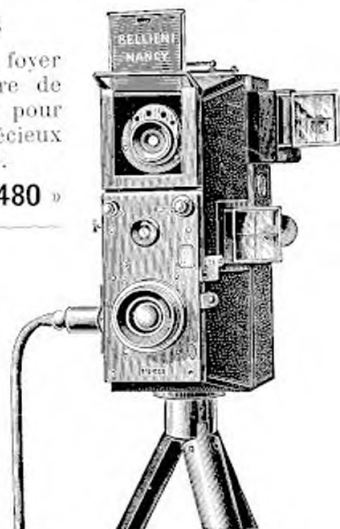
18 plaques 470 » ; 24 plaques 480 »



NOUVELLE JUMELLE Stéréoscopique BELLIENI 8×9

Munie d'objectifs grands
 angulaires, spéciale pour
 faire les vues stéréosco-
 piques d'intérieur.

Prix : 440 francs



Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leur demande aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue



Médailles d'or

OPTIQUE DE PRÉCISION



de l'État

C.-P. GOERZ

Berlin-Friedenau



Obturateur-Secteur

de GOERZ

Pour POSE et INSTANTANÉ

Obturateur à Iris de 1^{re} classe

Avantages principaux. — Mécanisme très simple absolument garanti; poids léger, peu volumineux; changement aisé et rapide de l'ouverture du diaphragme et de la rapidité de l'Obturateur qui varie de 1 seconde à 1/150 de seconde. Ouverture et fermeture rapides et utilisation complète de l'ouverture totale.

Se trouve chez tous les Fournisseurs. — La description complète et le prix-courant des Objectifs, (Double Anastigmat Goerz, Lynkéscope, etc.), des appareils photographiques, etc., sont envoyés gratuitement sur demande.

C.-P. GOERZ, 22, rue de l'Entrepôt, Paris

SOCIÉTÉ ANONYME DE

Produits Photochimiques et Pharmaceutiques

PARIS — 32, rue de Bondy — PARIS

HÉLIOS

SMART PLATES extra-rapides
— Déposé —
SMART PLATES orthochromatiques

Les plus RAPIDES
Les plus FINES
Les plus Régulières
Les plus PROPRES

FORMATS	Smart-plates			FORMATS	Smart-plates		
	au Gélatino-Bromure extra-rapides	Orthochromatiques	SMART-FILMS Pellicules rigides		au Gélatino-Bromure extra-rapides	Orthochromatiques	SMART-FILMS Pellicules rigides
4 1/2 x 6 Extra-minces . (12 plaques)	» 90	1 05	1 20	12 x 16 1/2	3 »	3 60	»
4 1/2 x 10,7 Vérascop. ext.-minc. —	1 30	1 50	2 »	9 x 18	2 75	3 60	4 50
6 1/2 x 9 Verre courant. —	» 95	1 35	1 90	13 x 18	3 20	3 70	5 »
6 1/2 x 9 Extra minces . —	1 25	1 60	»	16 x 21	5 »	5 75	»
6 1/2 x 9 Extra-minces . (18 plaques)	1 80	2 40	2 90	18 x 24	7 50	8 60	10 50
9 x 12 Verre courant. (12 plaques)	2 »	2 30	3 »	21 x 27	9 50	11 »	»

SMART plates
DIAPOSITIVES
de premier ordre

Mêmes prix et formats que les SMART plates orthochromatiques

En outre :
Format 8 x 9
La douzaine, 1 fr 60
Format 8 1/2 x 10
La douzaine, 2 fr 30

NOUS RECOMMANDONS :

Le Nouveau Papier **“HÉLIOS”** Platino-Résine supérieur qui donne les plus beaux contrastes : des noirs profonds et des blancs purs

Le Nouveau Papier **“COLLOÏD”** Déposé

Les Superbes Papiers **“HÉLIOS”** (déposé) **“Résine”** et **“Marante”**

Les Nouveaux **“Bains HÉLIOS”** dans leurs Flacons spéciaux

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

Autocopiste photographique



J. DUBOULOZ

9, Boulevard Poissonnière, Paris

La Photographie mise à la portée des Amateurs. Succès garanti. Leçons gratuites aux Acheteurs

Grand Prix, Lyon 1894 — Médaille d'Or, Anvers 1894

Paris, Livre 1894 — Paris, Travail 1895 — Bordeaux, 1895, — Amsterdam, 1895

Membre du Jury

Rouen, 1896, et Bruxelles, 1897

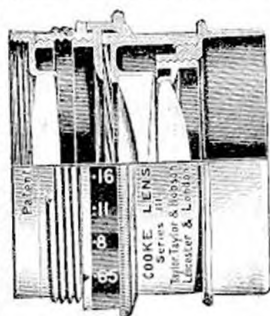


APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Appareil 9×12	55 fr.	Appareil 18×24	70 fr.
Appareil 13×18	60 fr.	Appareil 24×30	80 fr.

BALBRECK Aîné & Fils

Rue de Vaugirard, 137, Paris



Objectifs COOKE

Netteté Absolue de l'image sur toute la partie couverte. Anastigmatisme absolu avec F. 6,5 à toute ouverture. Distance focale réduite, rapidité six fois plus grande. Faits pour les expositions rapides à l'ombre.

Type Idéal Universel

MOINS CHER

3 LENTILLES NON COLLÉES ET MEILLEUR

APPAREILS et ACCESSOIRES

CARBURATEUR OXY-CALCIQUE

pour

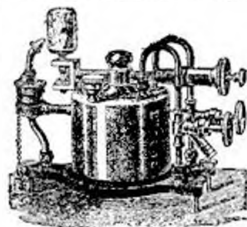
Projections lumineuses

et

AGRANDISSEMENTS

A. Molteni

Constructeur d'Appareils d'Optique, de Physique de Mathématiques et de Marine

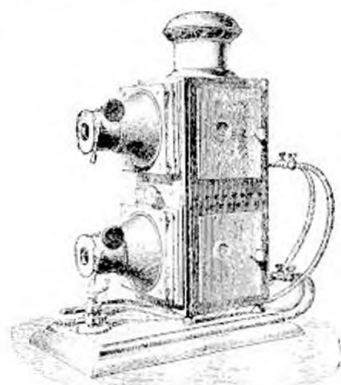


Plus de Gaz d'éclairage!!

Simplicité de manœuvre

Grande intensité

Transport facile



Appareil à projection double pour vues fondantes.

44, rue du Château-d'Eau, PARIS

DEROGY

Opticien breveté

31 et 33, quai de l'Horloge — PARIS

Projections et Agrandissements

Nouvelle lanterne d'agrandissement

LA PARFAITE

avec chambre noire et lanterne nouveau système
châssis spécial
permettant l'introduction des clichés 13x18 jusqu'à 4x4

Lanternes à Projections

Les merveilleuses **Détectives DEROGY**

Automatiques, Gyrododéas

Le Stéréostène

se chargeant en plein jour

Prix : **35** francs

Matériel complet pour amateurs et professionnels

FABRIQUE SPÉCIALE D'OBJECTIFS

Pour la Photographie, la Projection et l'Agrandissement

C. MERCIER

G. LECOURT, Succ^r

Constructeur breveté s. g. d. g.

6, rue des Tanneries, Paris

(près le boulevard Arago)

Téléphone : 804-82

CHAMBRES NOIRES

" Détectives "

Jumelles à Chargeurs

Ébénisterie de premier ordre

Construction de Précision

COMMISSION ET EXPORTATION

Renforçateur " LE COSMOPOLITE "

Concentré en un seul liquide,
pour renforcer les clichés trop faibles. — Le Flacon : 1 fr. 50

Atténuateur " Le Cosmopolite "

Produit indispensable pour descendre les clichés trop posés ou trop développés. Avec cet Atténuateur, on ramène les clichés trop opaques à l'état normal, c'est-à-dire qu'on obtient en quelques minutes des clichés donnant au tirage de très bonnes copies. — La Boîte : 2 fr.

COLLE RUSSE

Collant tous les papiers photographiques

ET N'ENLEVANT PAS AUX ÉPREUVES LE BRILLANT DU GLAÇAGE

Son adhérence et sa transparence la font adopter et préférer à toutes les colles connues.

Le Flacon de 125 gr. » 50 | Le Flacon de 500 gr. | »
— 250 — » 80 | — 1 kilo | 50

Cigarettes Phébusiennes

POUR PHOTOGRAPHER LA NUIT

Les seules donnant des clichés
aussi nets que ceux pris à la clarté du jour.

Prix de la Boîte de 10 Cigarettes : 1 fr. 40.

Dépôt de ces spécialités dans les Maisons de Fournitures photographiques dont le système est de vendre bon à petit bénéfice et beaucoup.

VENTE EN GROS :

A. MASSON, 8, rue de Jarente, Paris

Papiers Photographiques

Marque  déposée

TAMBOUR

Pour avoir de
bonnes épreuves
positives, exiger les
papiers de la marque
" TAMBOUR " dont la fa-
brication supérieure donne
toute garantie.

PAPIER BRILLANT au Gélatino-Citrate d'Argent

Papiers albuminés supérieurs " RIVES "

Papier mat-celloidine (remplaçant le Platine).

Papier brillant-celloidine extra.

Soie sensible. — Cartes postales sensibles

Exiger la marque

VENTE EN GROS
USINE : 118, rue de la Tombe-Issoire, PARIS

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTÉRÊT LE PLUS DIRECT, à mentionner La Photographie Française en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue

S'adresser, pour la Publicité de la "PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE", à la Direction : 156, avenue de Suffren. — Téléphone 709-84

Nouveaux Photomètres pour Photographies INSTANTANÉES et POSÉES

Breveté S. G. D. G.

J. Decoudun

Breveté S. G. D. G.

101, Faubourg Saint-Denis, PARIS

Ces nouveaux photomètres, métalliques, inaltérables, avec enveloppe inoxydable et argentant, sont représentés en demi-grandeur sur les gravures ci-dessous. Au simple visé du sujet à photographier, ils donnent le degré de lumière qui doit impressionner la plaque.

INSTANTANÉ pour Appareils à main

N° 40
6 fr. 75



Avec cet instrument on vise simplement le sujet que l'on désire photographier, puis on fait coulisser le tube rentrant jusqu'à disparition du point lumineux visible à l'intérieur; Le chiffre correspondant au curseur indiquera la valeur de la lumière réfléchiée par le sujet. Au n° 1, il faudra poser à pleine ouverture d'objectif; au n° 2, on pourra employer le deuxième diaphragme; au n° 3, le troisième, etc., ou augmenter la vitesse de l'obturateur.

On devra s'abstenir de photographier instantanément, lorsqu'au n° 1 le point lumineux est invisible. En suivant les indications de l'instruction qui accompagne chaque photomètre, on est assuré d'obtenir des photographies complètes, parfaitement réussies.

MIXTE

pour Appareils à main se montant au besoin sur pied pour la pose

N° 41
8 fr. 50



Cet instrument remplit le même but que le n° 40, mais sa graduation est plus allongée, donnant au visé les indications pour instantanés et le temps de pose en secondes, pour les vues posées, lorsque la lumière était insuffisante pour instantanés, on installe les appareils à main sur pied.

LOUPE-PHOTOMÉTRIQUE pour Appareils montés sur pied munis d'un verre dépoli

N° 42
10 fr. 75



L'instrument est une loupe de mise au point dans l'intérieur de laquelle se trouve un photomètre, il donne donc en même temps la mise au point et le temps de pose.

La loupe s'applique sur le verre dépoli de l'appareil photographique et, après la mise au point, il suffit de faire tourner l'oculaire jusqu'à l'apparition d'un trait lumineux dans la loupe, le temps de pose est alors indiqué sur le tube gravé.

Les Photomètres sont expédiés, en Province et à l'Étranger, par poste recommandée au reçu d'un mandat des prix ci-dessus augmentés de 50 centimes.

Pourquoi il faut employer les produits photographiques

CRISTALLOS

Le Révélateur, parce qu'il est le plus puissant et le plus économique.

Le Sensibilisateur, parce qu'il est le plus commode pour préparer soi-même : papiers, vignettes, tissus, écrans, etc.

tous produits photographiques manufacturés

Envoi du Catalogue et Échantillons contre 0 fr. 25 en timbres-poste

Vente en Gros : Maison CRISTALLOS, 8, rue Pastourelle, PARIS



Manufacture d'Appareils pour la Photographie

A. DUMONT

BREVETE S. G. D. G.

18, RUE BOBILLOT, PARIS (près la place d'Italie)

Paris-Jumelle 6 1/2 x 9 et Stéréoscopiques
Détectives, Boîtes à magasins à tiroir, etc.

Médaille d'Or à l'Exposition de Bruxelles La plus Haute Récompense décernée pour l'ébénisterie photographique.